

Délai accordé cependant

Granby ne s'est pas encore conformée à la Charte de la langue française

Par Gérard Tremblay

GRANBY - Pendant que le maire Paul O. Trépanier, appuyé en cela par l'ensemble du conseil municipal, soulève une controverse qui risque de prendre des proportions inattendues à propos du mot "Arrêt", c'est tout le programme de francisation de la ville de Granby qui est en retard. Selon l'article 131 de la Charte de la langue française, en effet, c'est avant le 31 décembre que la municipalité devait faire parvenir à l'Office de la langue française, un rapport de sa situation linguistique et un exposé des mesures prises pour se conformer à la loi.

Or, un tel rapport n'a pas encore été soumis. Granby se classe donc dans les quelque 75 des organismes de l'administration qui, selon un communiqué de l'Office, n'ont pas respecté la date limite du 31 décembre 1978.

Précisons tout de suite, cependant, qu'un délai a été acquis pour la production de ce document. M. Robert Duval, gérant municipal, indiquait en effet mercredi qu'un sursis avait été demandé par écrit en novembre, et qu'une réponse téléphonique avait été obtenue le mois suivant, la confirmation écrite n'étant pas encore arrivée.

Ce rapport, constituant, en fait, un programme quinquennal de francisation, touche à tous les aspects de l'administration municipale: la dénomination de la corporation municipale, l'affichage public, les relations avec les personnes physiques, les relations avec les personnes morales (entreprises), les contrats, les relations avec les usagers dans les différents services, la signalisation routière (Stop!), les communications écrites avec les autres gouvernements, les communications internes, la langue de travail, etc. En somme, c'est toute la politique linguistique de la ville qui est passée au peigne fin.

Le délai obtenu pour la présentation de ce rapport préliminaire s'étend jusqu'au 15 février, et M. Duval a précisé qu'il prévoyait pouvoir le fournir pour cette date, sinon avant.

La majeure partie de ce vaste programme de francisation à l'intention des municipalités pose peu de problèmes à Granby, dans l'ensemble. Ainsi, on a déjà commencé, en renouvelant les stocks, à ne commander que des ententes de correspondance en français. Pour ce qui est du lettrage sur les véhicules, le maire Paul O. Trépanier a indiqué que la ville comptait se conformer à l'usage exclusif du français au fur et à

mesure de la nécessité de changer ou de repeindre les différentes unités.

Des difficultés?

Certains autres aspects du programme, par contre, peuvent amener des difficultés. Ainsi, quelques noms de rues sont encore suivis de "St", pour "street". Les plaques en question devront éventuellement disparaître. Un panneau lumineux, à la façade de l'hôtel de ville, porte un "City hall" qui devra bien, lui aussi, céder sa place, un jour ou l'autre.

C'est peut-être dans ses relations avec ses administrés cependant, que la ville de Granby aura le plus à imaginer pour rencontrer les exigences de la Charte de la langue française. Un document de l'Office précise en effet que dans ses relations avec les personnes physiques, les nombreux documents de la ville, permis, certificats, factures, rapports, avis d'expropriation, etc., doivent être en français, "et n'être disponibles à la fois en français et dans une autre langue ou exclusivement dans une autre langue, que pour les particuliers qui en font la demande".

En ce qui concerne les personnes morales (entreprises), on est encore plus catégorique: comme objectif

final, les relations avec les personnes morales sont conformes à la Charte "si tous les imprimés, notamment les formulaires requis pour les rapports obligatoires, les bons de commande, les factures, les reçus et quittances, ainsi que tous les textes, les avis et les imprimés relatifs à ces documents sont exclusivement en français; (et si) la correspondance et les autres communications écrites sont exclusivement en français."

En bon français... ceci revient à dire, par exemple, qu'aucun renseignement en anglais ne pourra éventuellement accompagner le compte de taxes d'une entreprise locale. Et pas question pour celle-ci, contrairement à un individu, de demander que sa correspondance lui parvienne autrement qu'en français. Ainsi se comprennent, toujours selon le document fourni par l'Office de la langue française, les articles 16 et 57 de la Charte.

Pour le maire Trépanier, il est évidemment inconvenable que les entreprises établies à Granby ne puissent recevoir dans la langue de leur choix les informations nécessaires à la bonne compréhension de leurs comptes de taxes, pas plus que les individus, d'ailleurs. Aussi a-t-il déjà prévu une solution de rechange.

A Cowansville

Augmentation de 7.7% de la taxe foncière

Par Jacqueline de Bruycker

COWANSVILLE - Le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 1979 s'élève, au chapitre des valeurs imposables, à \$107,367,400, soit une augmentation de \$3,147,900 ou 2.93% par rapport au rôle 1978.

Cette très légère hausse s'est avérée insuffisante pour juguler l'augmentation des dépenses d'opérations, de sorte que pour obtenir les revenus additionnels requis pour faire face aux dépenses escomptées, le conseil municipal a dû, cette année encore, recourir, à trois mesures bien précises:

1) Le taux de la taxe foncière augmentera de \$0.12 du cent dollars d'évaluation, passant de \$1.55 à \$1.67, ce qui représente une augmentation de 7.7%. En 1978, les contribuables cowansvillois avaient dû affronter une hausse de 6.9% de la taxe foncière générale.

2) La taxe d'eau, qui était demeurée au même taux depuis 1971, passera de \$56 à \$61 par logement, soit une augmentation de 8.9%. Quant au taux pour la fourniture de l'eau au compteur, il passe de \$0.40 du 1,000 gallons à \$0.50 ce qui représente une hausse de 25%. Le taux de \$0.40 du 1,000 gallons d'eau était en vigueur depuis 1971 également.

3) Compte tenu que le site d'enfouissement sanitaire régional sera en opération au début de la présente année et compte tenu également que ce nouveau mode de disposition des déchets solides occasionnera des coûts additionnels, le conseil municipal a jugé nécessaire d'augmenter la taxe annuelle de vidanges en la portant de \$20 qu'elle était en 1978, à \$30, cette année, ou une augmentation de 50%. En 1978, la taxe chargée aux Cowansvillois pour la cueillette des ordures ménagères, avait déjà subi une hausse de 33%, en passant de \$15 à \$20, par logement.

Quant aux autres taxes, soit la taxe d'affaires et la taxe des locataires, elles demeurent inchangées.

Le maire Rosaire Raymond a précisé que le propriétaire d'une résidence unifamiliale, évaluée à \$25,000, verra le coût total de ses taxes municipales pour 1979 augmenter de \$45, soit \$3.75 par mois. En effet, le compte de taxes, reçu par ce propriétaire en 1978 se détaillait comme suit: \$387.50 de taxes foncières, \$56 de taxe d'eau et \$20 de taxe de vidanges, soit un total de \$463.50.

En 1979, ce compte sera de \$508.50 soit \$417.50 de taxes foncières, \$61 de taxe d'eau et \$30 de taxe de vidanges.

L'augmentation moyenne, en ce qui concerne l'ensemble des taxes devant être acquittées par ce propriétaire, se chiffre donc à 9.7%.

Autres informations en page 2

Rougemont: un budget qui ne provoque pas de hausse

Par Geneviève MILLOT

ROUGEMONT - La municipalité du village de Rougemont a adopté son budget pour l'année 1979 et, hormis en ce qui concerne la taxe de ramassage des ordures ménagères, les contribuables n'auront pas à subir, cette année, d'augmentation du taux de la taxe foncière qui reste donc à \$0.70 du cent dollars de l'évaluation foncière. Celle-ci est de \$6,992,980 pour les biens imposables du village.

Quant à la taxe pour le ramassage des vidanges, elle passera de \$30 à \$35 par porte desservie par l'entrepreneur, M. Joseph Boucher, qui fait affaires avec le site de traitement des déchets de Saint-Valérien, dont les tarifs exigés sont moins dures que ceux de Sainte-Cécile de Milton. Même si les distances à parcourir sont plus considérables, il semble bien que chacun y trouve tout de même une certaine économie.

Les revenus prévus Dans le budget élaboré par les responsables des finances

du conseil municipal, soit le maire Guy Fréguet et les conseillers Pierre Lassonde et Gaston Berthiaume, les revenus pour 1979 sont évalués à quelque \$154,291.

La plus grosse part de ces revenus, soit 66.86% provient de sources locales. Cela représente une somme globale de \$103,179 dont la taxe foncière fournit \$48,950 et celle d'aqueduc un montant de \$40,000.

Les compensations tenant lieu de taxes, soit les versements des gouvernements fédéral et provincial pour leurs propriétés sises dans le village ne fournissent qu'un mince pourcentage des revenus. Tout juste 1.86%, soit la somme de \$2,571. Les services rendus à d'autres municipalités ne donneront que \$2,950 de revenus, ceux rendus aux particuliers \$2,800 et les autres revenus de sources locales sont estimés à \$3,000.

Le solde des revenus, soit un pourcentage de 25.78% de la totalité, proviendra des transferts inconditionnels et conditionnels, soit de la ristourne provinciale sur les taxes de vente, soit un montant de \$35,000, des subventions pour l'entretien des chemins d'hiver, soit \$791 et de subventions obtenues pour la réfection de chemins, soit quelque \$4,000.

Les dépenses budgétées Le budget élaboré par le conseil municipal de Rougemont tout en étant très conservateur n'en est pas pour cela équilibré: on prévoit en effet avoir des revenus de quel-

que \$928 plus élevés que les dépenses. Cependant, une somme aussi minime répartie sur l'ensemble de la population ne justifierait pas le calcul d'un nouveau taux de la taxe foncière et permet au conseil de se réserver un coussin financier assez mince mais assurant la sécurité.

Pour l'année financière qui débute le conseil prévoit consacrer 13.33% du budget à l'administration générale, soit \$20,450; 3.94% pour la sécurité publique, \$6,050; 21.88% pour le transport routier, \$33,570 dont \$15,870 pour l'éclairage des rues ce qui représente une augmentation de \$2,070 sur les prévisions 1978 mais seulement une augmentation de \$1,700 SUR LES DÉPENSES RÉELLES DE 1978.

L'hygiène du milieu mobilisera 28.59% des dépenses totales, soit un montant de \$43,850 dont la part du lion sera celle de l'aqueduc. Le village fait toujours face à des problèmes d'alimentation de son réseau même si les sources sont nombreuses: elles se trouvent trop dispersées à travers le territoire et de qualité trop différente pour satisfaire aux besoins.

L'urbanisme et la mise en valeur du territoire ne prendront que 2.88% des dépenses prévues, soit \$4,430; les loisirs et culture, 5.21%, \$8,000, \$5,000 étant affectés aux parcs et terrains de jeux; les autres activités, comprenant les immobilisations à même les revenus, 10.23% ou \$15,700; alors que les

autres dépenses comprenant le service de la dette et le paiement de divers intérêts ne représentent que 13.89% du tout et se montent à \$21,313.

Le pourcentage du budget annuel consacré au paiement de la dette du village de Rougemont est minime. Il ne reste qu'une échance à payer sur l'hôtel de ville, peu sur le réseau d'aqueduc et peu également sur le règlement concernant la construction des services du domaine Préfontaine.

Cependant le village a un urgent besoin d'un local pour son responsable de la voirie qui n'a qu'un coin du domaine des pompiers pour travailler à l'intérieur et n'a pas de bureau pour ses archives. L'équipement roulant de la brigade des incendies, service commun avec la paroisse Saint-Michel de Rougemont est garé à deux places distinctes avec les inconvénients que cela comporte: un réaménagement est donc souhaitable.

D'autre part, plusieurs personnes d'un certain âge ont approché le conseil afin de connaître ses intentions quant à la probabilité de la construction d'un immeuble à loyer modique à leur intention: un service communautaire d'entretien semblerait être le bienvenu pour certains qui plutôt que de se retirer à Saint-Césaire ou ailleurs aient, préféreraient avoir un tel service dans leur propre village.

Et, évidemment, il y a le réseau d'aqueduc et son alimentation, souci perpétuel du

conseil municipal qui a d'ailleurs commandé une étude de la gestion de son réseau à une firme d'ingénieurs conseils.

Trois projets sont donc carressés par le conseil: construction d'une caserne pour sa brigade des incendies? Cela reçoit généralement un bon accueil à Québec, surtout lorsqu'il s'agit d'un projet partagé par plusieurs municipalités et les subventions sont alors intéressantes. Une telle construction permettrait de loger la voirie à l'hôtel de ville dans le garage laissé vide et regrouperait les services municipaux sous un même toit alors que la brigade des incendies serait, elle aussi, regroupée ailleurs.

le sourire matinal

"La neige est une pureté menteuse" soulignait l'écrivain allemand Goethe. Il a dû connaître des journées de Noël et des lendemains comme ce fut le cas au Québec.

IMMEUBLES
Beaudry
REALTIES
Courtiers
42, Principale, Granby.
372-4014

fectués par ses employés sur la propriété de M. Niding.

On se plaint des médias

Plus tôt au cours de la séance, les avocats de la famille Désourdy se sont plaints de la couverture, par les médias d'information, des transactions de l'entreprise familiale avec M. Niding.

Me Morris Fish, l'un des trois avocats représentant les frères Désourdy à l'enquête Malouf, a fait remarquer "qu'il était ridicule d'affirmer que des contrats d'une valeur de plusieurs millions de dollars avaient été octroyés (à Désourdy) parce que certains travaux avaient été exécutés par des employés de cette compagnie à la demeure de M. Niding".

M. Fish s'est plaint de ce qu'un article publié dans un quotidien francophone donnait l'impression que "les Désourdy s'étaient entourés d'avocats pour empêcher que la commission (Malouf) fasse son travail et découvre la vérité".

"La commission tirera ses propres conclusions, mais le public est déjà sous la fausse impression que les (frères) Désourdy étaient entourés d'avocats."

Le juge Malouf n'a pas jugé bon, quant à lui, de commenter la couverture de l'enquête par les médias d'information.

Roland Désourdy a été suivi à la barre par son frère Germain, âgé de 55 ans, qui a été maire de Bromont de 1964 à 1977. Germain Désourdy a fourni moult détails au sujet d'une série compliquée de transactions immobilières à Bromont entre les compagnies Désourdy et M. Niding. Ces transactions n'avaient rien à voir avec l'achat d'un terrain de Désourdy, en 1973, au coût de \$9,000, pour la construction de la maison.

M. Germain Désourdy a ex-

pliqué qu'il s'est personnellement occupé, en août 1974, de l'achat d'un autre terrain que M. Niding désirait acquérir pour son fils. M. Niding a versé un premier montant de \$2,500 par chèque et un second versement de \$5,000 en billets de banque cette fois, a précisé le témoin. Ce dernier est directeur général de Bromont Inc., qui sont sur le point d'être fusionnées en une nouvelle compagnie connue sous l'appellation de Domaine Gentilly Inc.

M. Désourdy a expliqué que la somme de \$5,000 avait été versée en billets de banque parce que l'ex-proprétaire n'avait pas confiance dans les chèques provenant "des gros bonnets de Montréal". Les deux versements ont été faits au bureau du maire (Germain Désourdy) à l'hôtel de ville de Bromont.

Echange de terrains

La série compliquée de transactions immobilières comportait la vente par M. Niding, en février 1975, d'un terrain d'une superficie de 33,482 pieds carrés à une compagnie Désourdy pour une somme de \$1 "et autres considérations". Sept mois plus tard, la même compagnie vendait à M. Niding, pour la somme de \$1 "et autres considérations" un terrain voisin d'une superficie de 135,917 pieds carrés.

Contre interrogé par Me Gabriel Lapointe, l'un des trois avocats représentant les frères Désourdy à la commission Malouf, Germain Désourdy a expliqué que le terrain que M. Niding a vendu est situé sur l'une des principales artères de la municipalité de Bromont et que, par conséquent, il avait une valeur plus grande que le terrain plus grand qu'il a obtenu en échange.

La météo

Montréal, région montagneuse de l'Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Maximum, moins 14. Vendredi: beau et froid.

PHARMESCOMPTE
JEAN COUTU
168, rue PRINCIPALE, Granby — 372-6666
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h exc. sam. et dim. 21h

LA CAISSE
POPULAIRE
WATERLOO

voir page 6

Budget 1979 de Cowansville

Le maire Raymond laisse parler les chiffres...

COWANSVILLE (JdB) - En déposant les prévisions budgétaires pour le présent exercice financier, le maire Rosaire Raymond a souligné que le "budget 1979 avait été préparé de façon objective en tenant compte des besoins exprimés par différents groupes locaux et en s'inspirant des principes de gestion des affaires publiques et de la pratique d'une saine administration."

Au lieu d'élaborer plus en profondeur sur le budget d'opérations que le conseil se disposait à adopter, le maire Raymond a préféré laisser les chiffres parler d'eux-mêmes, en livrant aux contribuables présents, mardi soir, à l'hôtel de ville, le sommaire des dépenses budgétaires pour l'année courante ainsi que les modifications appelées à être apportées au taux d'imposition des taxes en vigueur à Cowansville.

Le maire de Cowansville a, ensuite, abordé deux sujets qui d'après lui, ne sont pas sans rapport avec la présentation des prévisions budgétaires, soit la réforme fiscale et le zonage agricole.

Au niveau de la réforme fiscale, il a précisé que ce projet faisait actuellement l'objet de négociation entre le gouvernement du Québec et les organismes représentant les municipalités de la province, et que l'on s'attendait à ce qu'il entre en vigueur, soit partiellement, soit en totalité, pour la prochaine année fiscale.

"L'implication réelle de la réforme proposée ne peut encore être évaluée de façon précise, mais nous

croions, a-t-il ajouté, que tous les détails seront connus lors de la présentation du budget de la province, au début du mois d'avril 1979."

En ce qui a trait à la loi 90 portant sur la protection du territoire agricole, le maire a invité les contribuables à consulter les documents disponibles à cet effet à l'hôtel de ville et à faire les représentations qu'ils jugeront à propos "afin qu'il en soit tenu compte lors de la présentation officielle que votre conseil entend faire à la Commission de protection des terres agricoles."

Cette année, le maire ne s'est pas plié, non plus, à la tradition voulant que lors de la présentation officielle du budget le conseil définisse les priorités qu'il entend se donner au cours des prochains mois et sur lesquelles il projette de concentrer ses efforts et ses énergies. Pour M. Rosaire Raymond, le conseil, qui compte quatre nouvelles figures, a besoin d'une certaine période de rodage avant d'examiner les dossiers en cours et d'établir, parmi eux, une hiérarchie des priorités.

Néanmoins, à l'occasion de l'élaboration du programme triennal d'immobilisations, demandé par le ministère des Affaires municipales pour la fin de janvier 1979, le conseil aura déjà à définir une liste de travaux qu'il juge prioritaires, ce qui permettra d'en savoir un peu plus long sur les objectifs que l'administration municipale s'est fixée à court terme.

Augmentation des dépenses de 9.79%

COWANSVILLE (JdB) - Les dépenses prévues au budget d'opérations de la ville de Cowansville pour 1979 accusent une augmentation de l'ordre de 9.79% par rapport à l'an dernier, alors que le service de la dette représente 37.3% de l'ensemble des dépenses, soit une autre légère diminution par rapport au budget de 1978, dont 38.3% étaient affectés au remboursement de la dette.

Voilà les deux grandes caractéristiques des prévisions budgétaires déposées et adoptées, mardi soir, par les membres du conseil, devant une vingtaine de citoyens. Il s'agit du premier budget à l'actif de la nouvelle administration municipale, en place depuis novembre dernier.

Dépenses

Les dépenses devraient atteindre, au cours de la présente année, le montant total de \$4,818,191, soit une augmentation de \$434,878 ou 9.79%, par rapport à la somme budgétée en 1978.

Cependant, le maire Rosaire Raymond a tenu à préciser que la ville de Cowansville anticipait pour l'exercice financier 1979 de nouveaux revenus de source autre que la taxation, de l'ordre de \$212,689, revenus qui, selon lui, feront en sorte que l'augmentation réelle des dépenses ne devrait être que de \$222,191 ou 5% comparativement à une hausse de 9.47% enregistrée en 1978.

L'administration générale disposera d'un budget de \$631,369 ou 13.1% de l'ensemble des dépenses, à comparer avec \$581,400 ou 13.6% en 1978.

La sécurité publique disposera, quant à elle, d'un montant de \$374,125 ou 7.8% du budget, contre \$357,350 ou 8.3% en 1978. Du montant de \$374,125, \$349,965 iront au service de police de \$23,060 au département de protection contre les incendies, la protection civile récoltant les \$1,100 restants.

Les Transports routiers auront à leur disposition une somme de \$495,488 ou 10.3% du budget, à comparer avec \$452,116 ou 10.6% en 1978. La voirie municipale disposera de \$104,850, l'enlèvement de la neige, \$156,000 et l'éclairage des rues, \$179,660.

L'hygiène du milieu opérera un budget de \$246,398 ou 5.8%, comparativement à \$220,400 ou 5.2% l'an dernier. Un montant de \$32,000 est prévu pour la participation de la ville de Cowansville à l'opération du site régional d'enfouissement sanitaire.

L'urbanisme et mise en valeur du territoire accapara un montant de \$182,752 ou 3.8% de l'ensemble des dépenses escomptées, contre \$170,260 ou 4% en 1978. Dans cette enveloppe budgétaire, le poste relatif à la promotion et au développement économique bénéficiera d'une somme de \$64,700.

Loisirs et culture décrochent \$459,615 ou 9.5% du budget, alors qu'en 1978, 8.3% des prévisions budgétaires ou \$356,600 étaient affectés à ce département d'activités municipales.

Les autres dépenses représentent un montant de \$597,714 ou 12.4% des dépenses; sous cet item, figurent édifices, véhicules, machinerie et dépenses à même les immobilisations, \$356,205; un projet Canada au Travail, \$34,135.

Enfin le service de la dette gruge \$1,798,730 ou 37.3% du budget, contre \$1,680,600 ou 38.3% en 1978. L'augmentation prévue pour 1979 au chapitre du service de la dette est de 7.03%. En 1978, l'augmentation était de 7.1% et en 1977, de 13.5%.

Si l'on compare la répartition des dépenses inscrite au budget de 1979 avec celle de l'an dernier, on constate qu'en termes de pourcentage par rapport à l'ensemble des prévisions budgétaires, cinq enveloppes voient leur quote-part diminuée par rapport à 1978: l'administration générale (13.1% contre 13.6% en 1978), la sécurité publique (7.8% contre 8.3% en 1978), les Transports routiers (10.3% contre 10.6%), l'urbanisme et la mise en valeur du territoire (3.8% contre 4%), et le service de la dette (37.3% contre 38.3%).

Par contre, trois postes

budgétaires voient, en pourcentage, leurs ressources financières augmentées, soit l'hygiène du milieu (5.8% contre 5.2% en 1978), les Loisirs et culture (9.5% contre 8.3% en 1978) et les autres dépenses (12.4% contre 11.7% en 1978).

Revenus

La taxe foncière générale rapportera, en 1979, un montant de \$1,788,720 soit 37.1% de l'ensemble des revenus de la municipalité. La taxe dite de répartition locale générera un revenu de \$152,473 ou 3.2% du budget; la taxe d'eau, \$371,000 ou 7.7%; la taxe d'affaires, \$210,600 ou 4.4% et les autres taxes, c'est-à-dire les taxes de locataires et de vidanges, \$33,750 ou 6.9%.

Le secteur des loisirs rapportera à la municipalité une somme de \$123,000 ou 2.6%; les travaux publics, \$52,385 ou 1.1%. Les subventions gouvernementales, \$123,592 ou 2.5% et les autres revenus, \$1,662,897 ou 34.5% du budget, sous ce vocable, se retrouve notamment la taxe de vente qui gravite autour de \$800,000, la subvention per capita de \$75,000, découlant de la loi 8 qui prévoit le versement de subventions statutaires aux municipalités de 10,000 habitants et plus.

Le montant total des revenus que la ville de Cowansville compte recevoir en 1979 s'élève à \$4,818,417, soit \$226 de plus que les dépenses d'opération budgétées pour cette année.

La cour ordonne

Bris de condition

COWANSVILLE - Un jeune homme de Lac Brome qui avait obtenu du tribunal le privilège de rester en liberté en attendant le prononcé de sa sentence en rapport avec une affaire d'introduction par effraction à Knowlton a été traduit, hier, devant le juge Bernard Légaré, pour avoir présumément transgressé une des conditions qui lui avaient été imposées par la Cour.

Incidentement, Malcolm Johnston devait se présenter lundi en Cour des sessions de la paix, au Palais de justice de Cowansville, pour connaître le sort que lui réservait le juge Bernard Légaré. Il brilla par son absence. Le tribunal émit donc contre lui un mandat d'arrestation que la Sûreté municipale de ville de Lac Brome a exécuté sur le champ pour ensuite faire en sorte qu'il soit détenu à la prison commune de Cowansville.

Contrairement à toute attente, c'est dans un tout autre but qu'il a comparu devant le tribunal, hier. En premier lieu, il a fait face à une accusation de bris de condition pour avoir présumément passé outre à cette ordonnance qui exigeait qu'il demeure chez lui entre 7 heures le soir et 6 heures le matin. Selon l'acte d'accusation, il aurait été aperçu aux environs de 3 heures du matin dans ville de Lac Brome. Puis, il a été accusé de vol simple relativement à un vol de bicyclette commis vers la fin d'octobre, à Cowansville.

Dans les deux causes, il a opté pour un procès devant magistrat avant d'enregistrer des plaidoyers de non-culpabilité. Ses procès ont été fixés au 30 janvier. Au cours de cette même journée, il connaîtra sa sentence concernant l'introduction par effraction.

D'ici là, il devra toutefois demeurer incarcéré à la prison de Cowansville. Le fait qu'il a déjà été condamné, en novembre '78, à deux jours de prison pour ne pas s'être conformé à une autre condition que lui avait imposé la Cour, qu'il a fallu un mandat d'arrestation pour l'amener devant le tribunal, qu'il a déjà été condamné pour une infraction similaire à celle qui lui est actuellement reprochée, qu'il fait face à une accusation de vol simple, voilà autant de facteurs qui ont incité le juge Légaré à ordonner sa détention préventive.

EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ

DANS LE DOUTE..

ECOUTEZ **1450**

SUR VOTRE RADIO A TRANSISTORS

UNE PRÉSENCE ACTIVE

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

L'Atelier du Cuir

"ACTON INC."

968 McClure (à deux pas-face à l'église) Acton Vale - 546-3228



LE PRIX INCLUS VOTRE CHOIX DE MODÈLE ET COULEUR

L'Atelier du Cuir "LA VRAIE, VRAIE MANUFACTURE"

Heures d'ouverture
Lundi à mercredi
9 h à 6 h
Jeudi-Vendredi
9 h à 9 h
Samedi
9 h. à 5 h.

TOUS NOS MANTEAUX DE CUIR

Longs femmes. \$135.00
5 17
Longs hommes \$145.00
34 46
Fortes 18 24 \$ 25.00
Tailles 48 52

L'ANGLAIS

VITE ET BIEN!
avec des SPÉCIALISTES sur votre cas

Des cours d'anglais

INDIVIDUALISÉS selon vos besoins

AU CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES CHARPENTIER "CLIC" Inc.

La où ca "Clic"

Tél.: 378-1883

306, rue PRINCIPALE - GRANBY



Orchestre "LES ROCKERS"
TOUS LES VENDREDIS, SAMEDIS, DIMANCHES
DANSEUSES DU MARDI AU VENDREDI
RTE 112, Tél.: 297-2796 SOUTH STUKELY



375 - 1930
380, rue St-Jacques - Granby
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9.00 h. A.M. à 9.00 h. P.M.
SAMEDI de 9h.00 A.M. à 6h.00 P.M.



375 - 1930
380, rue St-Jacques - Granby
Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi de 9.00 h. A.M. à 9.00 h. P.M.
SAMEDI de 9h.00 A.M. à 6h.00 P.M.



BANANES SNACK 20¢ lb

A la Commission d'urbanisme

Le conseil refuse toute augmentation

GRANBY (par Ginette LAURIN) - Les membres de la Commission d'urbanisme ne toucheront pas l'augmentation souhaitée de \$15 par jeton de présence, ni même, en fait, une augmentation quelconque.

Le conseil municipal leur a ainsi refusé toute majoration de rémunération de leur travail, donnant surtout

comme principal argument que la ville de Granby, de par son dernier budget, n'a pas les moyens de rencontrer une telle dépense. Cette demande d'augmentation des jetons de présence de l'ordre de \$15, si elle avait été acceptée, aurait accordé une majoration de 60% à tous les membres de la Commission

d'urbanisme qui reçoivent actuellement un montant de \$25 par rencontre. Dans leurs revendications, les membres signalent au conseil municipal que ce désir de faire réviser leur rémunération pour les prochaines assemblées provient du fait que les émoluments n'ont pas été majorés depuis 1974 et que la

durée des réunions a presque doublé depuis l'annexion de 1974.

On ajoute également les raisons de l'augmentation répétée du coût de la vie et l'imposition des jetons de présence par les différents ministères du revenu.

Du côté de la ville, les conseillers qui étaient en faveur d'une telle demande, à savoir Mlle Yolande Comeau et Louis Cabana (le maire aussi était d'accord), ont fait savoir à leurs confrères que cet organisme est en droit de solliciter un accroissement des revenus, étant un organisme couvert par la loi.

Argument qui n'a d'ailleurs pas empêché MM. Beaudry, Leclerc, Durand, Duhamel, Gince et Coderette de rejeter une telle réclamation, surtout, a-t-on clairement laissé entendre, après avoir été obligé d'augmenter la taxe foncière générale de \$0.27 du \$100 d'évaluation.

Pour sa part, M. Marcel Cabana, président de la Commission d'urbanisme, a expliqué que les membres ont de plus en plus de travail et qu'ils ont, de plus, à se déplacer en maintes occasions.

Aussi, il a rappelé:

"Les commissaires n'ont pas eu d'augmentation depuis 1974".

Raisons qui n'ont pas fait pleurer les membres du conseil qui sont restés fermes sur leur décision. On a bien voulu remettre ce point à l'ordre du jour à une réunion ultérieure, mentionnant qu'on serait en mesure d'expliquer mieux la situation.

Personne n'a été contre une telle proposition, mais on a précisé qu'il n'était pas question de reprendre le vote, la décision étant irrévocable.

Reste à savoir maintenant si les absences aux prochaines assemblées ne seront pas un moyen de contestation, le maire Trépanier ayant entendu dire à travers les branches que certains commissaires ne désiraient plus assister à des rencontres.

D'ailleurs, le président Marcel Cabana n'a pas caché l'intention des commissaires de ne plus assister à certaines réunions, mais pas à toutes.

En temps normal, les membres de la Commission d'urbanisme se réunissent deux fois par mois, a fait savoir M. Cabana.

Un malfaiteur est pris "la main dans le sac"

GRANBY (GV) - L'année 1979 a fort bien débuté pour les enquêteurs de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec de Granby qui ont réussi à élucider plusieurs affaires.

Mais que dire des constables de la Sûreté municipale qui sont en voie de se créer toute une réputation en prenant en flagrant délit des individus qui commettent des infractions graves.

Lundi matin, les agents Auger et Mailhot surprenaient deux individus qui volaient des effets dans des marchandises. Par la suite, les suspects confessaient une série d'introductions par effraction dans des écoles et des manufactures de la ville perpétrées en 1978.

Hier, c'était au tour de l'agent Gilles Papineau de se faire valoir, cette fois en procédant à l'arrestation d'un malfaiteur qui s'était introduit par effraction chez Granby Camper, au 529 de la rue Dufferin, dans le but de commettre un acte cri-

minel. Surpris par le policier, l'individu n'a opposé aucune résistance à son arrestation.

D'abord incarcéré, le prévenu devait être soumis à un interrogatoire de la part des enquêteurs de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec en rapport avec cette infraction, certes, mais également en rapport avec d'autres événements survenus entre minuit et l'heure de son arrestation.

Ce travail de collaboration a permis aux policiers de solutionner un vol de véhicule commis aux environs de 1 heure 40, hier, au 405 de la rue Principale, et deux autres introductions par effraction dans autant de commerces.

Selon toute évidence, le suspect aurait utilisé le véhicule à des fins personnelles avant de se rendre sur le 11ème rang, non loin de la rue Dufferin, et de l'abandonner sur le bord de la route.

Il aurait ensuite commis une effraction si-

milair à la station service IGS, à l'intersection de ces deux artères, pour ensuite en commettre une autre au garage Simon Ménard, situé au 557 de la rue Dufferin avant d'être pris "la main dans le sac" chez Granby Camper.

Il comparaitra ce matin en Cour des sessions de la paix, au Palais de justice de Granby, pour faire face à une kyrielle d'accusations.

L'enquête dans ces affaires a été menée par les détectives Gaucher, Vincent et Desroches, de la Sûreté municipale, et par les agents Simard, Périard et Larivière, de la Sûreté du Québec.

Leur maison est rasée par le feu

Trois personnes ont la vie sauve grâce à un détecteur de fumée

GRANBY (GV) - Un couple de quinquagénaires

ont perdu à perdu tous les biens qu'il possédait, tôt hier matin, lorsque le feu a complètement rasé la maison qu'ils habitaient sur le 9ème rang, dans le canton de M. Cloutier, mais ils ont eu la vie sauve grâce à un détecteur de fumée qui y avait été installé l'été dernier.

M. et Mme Gilles Cloutier, ainsi que leur petit-fils Patrick, âgé de deux ans et demi, auraient fort bien pu se trouver aujourd'hui dans un autre monde que le nôtre n'eût été de cet appareil qui les a tirés de leurs draps, aux environs de 5 heures 30, après avoir détecté de la fumée.

Tous les trois ont pu quitter les lieux avant que l'incendie ne prenne des proportions trop grandes. Seul M. Cloutier a subi de légères brûlures au visage, mais elles ont résulté de sa décision d'aller éteindre le feu pendant que son épouse s'était rendu chez un voisin pour alerter les sapeurs.

Voilà de quoi faire réfléchir bien des gens qui n'ont pas encore saisi l'importance de munir leur maison d'un détecteur de fumée ou qui n'ont pas pris le temps de s'en procurer.

"Il est extrêmement pénible de constater qu'on vient de perdre tous ses biens. Mais il nous serait impossible de constater quoi que ce soit si la vie nous quittait dans de telles circonstances", commentait, hier, le directeur du service des incendies de la ville, M. Denis Turgeon, tout en invitant la popula-

tion à profiter de la semaine d'éducation populaire concernant les détecteurs de fumée qui est présentement en cours pour en installer dans leurs maisons.

Alerte

Il était exactement 5 heures 36, hier matin, quand l'alerte a été sonnée au poste de la Sûreté municipale de Granby. Une vingtaine de sapeurs y ont aussitôt répondu, mais à leur arrivée sur les lieux, non loin du Pavillon du détour, les flammes avaient déjà une bonne emprise sur la partie arrière de la maison, là où se trouvaient les chambres à coucher.

Malgré le travail acharné des pompiers et les milliers de gallon d'eau déversés sur le brasier, le feu réussit à se propager dans tout le bâtiment qui se transforma bientôt en une immense torche.

Des camions citernes firent la navette entre le 9ème rang et le point d'eau le plus rapproché, mais il était devenu impossible de circonscrire le feu. Au cours de l'avant-midi, il ne restait plus que des ruines fumantes de la maison que M. Cloutier avait construite de ses deux mains pour lui et les siens.

Pendant que les sapeurs tentaient de maîtriser les flammes, il était conduit à bord d'une auto-patrouille jusqu'au Centre hospitalier de Granby pour soigner des brûlures au front et une coupure qu'il s'était infligée à la main en brisant une vi-



Voilà ce qui est resté de la maison qu'occupaient M. Gilles Cloutier, son épouse et son petit-fils sur le 9ème rang, près du Pavillon du détour, suite à l'incendie qui s'est déclaré aux environs de 5 heures 30, hier matin. Les trois occupants ont eu la vie sauve grâce à un détecteur de fumée qui les a avertis qu'un incendie était en cours. Après une brève visite à l'hôpital, M. Cloutier, que l'on peut apercevoir à l'avant-plan, est revenu sur les lieux pour constater les dégâts.



C'est après s'être assurés que tout danger était écarté que les sapeurs de la ville de Granby ont quitté les lieux un peu avant 13 heures. Les Cloutier ont perdu tous leurs biens dans cet incendie, mais ils ont sauvé ce qu'ils avaient de plus précieux: leur vie.

GAGNÉ, & GUAY

Avocats & Procureurs

Paul Gagné, LL.L.
Alain Guay, LL.L.
Membres de l'Aide Juridique

331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

cinéma
...PALACE...
GRANBY, QUE. votre cinéma Centre-Ville (514) 372-4400

Horaire: Haine à 7.15 - Malédiction à 9.00

"Le jour viendra, Damien, où le monde saura qui tu es!"
DAMIEN
LA MALEDICTION II
WILLIAM HOLDEN
LEE GRANT
2ième film:
LA LOI DE LA HAINE

COURS DE DANSE SOCIALE

LISE & ROBERT L'ARCHEVEQUE
Professeurs diplômés F.L.D.Q.

DERNIERE CHANCE DE VOUS INSCRIRE
COURS POUR DEBUTANTS
DIMANCHE 14 JANVIER
7H. à 8H.30

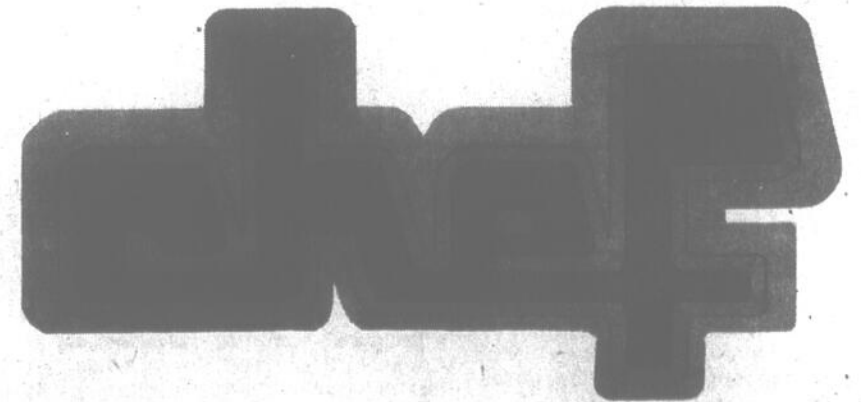
Sous-sol de l'Eglise St-Benoît
170 rue St-Antoine Nord

Pour inscription et informations,
Tél.: 372-0339



Inscriptions \$5. le couple

SPiRiCO MOBILE
DISCO MOBILE



TOUS LES VENDREDIS SOIR
SOUS-SOL ST-BENOIT 8H. P.M.

ADM.: \$1.50

studio pierre racine

(514) 372-0101 granby

"La nef des sorcières" au Cégep de Granby...

GRANBY - Les étudiants en théâtre du Cégep de Granby présentera le vendredi 12 janvier, à compter de 20 heures 30, une pièce adaptée intitulée "La nef des sorcières".

Cette pièce a pour but de sensibiliser la population, de faire le point sur la condition de la femme.

Composée de cinq monologues dont un écrit par l'équipe granbyenne elle-même, la pièce tend à familiariser les gens avec la femme d'aujourd'hui, son éducation, son passé et surtout son présent.

Identifiée souvent comme un monument, disent les étudiants en théâtre, la femme contemporaine apprend peu à peu à se libérer intérieurement, à se connaître, à réussir à capter ses désirs et ses frustrations.

"Elle avoue enfin l'amour de son propre sexe, nature sensible qui frémit maintenant quelque peu devant son passé, monde du silence", peut-on lire dans un communiqué.

Enfin, cette pièce veut faire connaître et comprendre la femme dans toute sa vérité et sa confiance. A noter que l'entrée est gratuite.

\$4.95
PREMIERE JOURNÉE



Nous louons des automobiles et camions FORD

SANS FRAIS DE MILLAGE N'IMPORTE QUELLE VOITURE

CHAQUE JOURNEE ADDITIONNELLE AU PRIX REGULIER
VALABLE SEULEMENT POUR FIN DE SEMAINE
DU VENDREDI A N'IMPORTE QUELLE HEURE
AU LUNDI MIDI, MINIMUM TROIS JOURS

Budget

LOCATION D'AUTOS
Reservez Maintenant!

LOCATION AUTORAMA Ltée

960 Principale

378-0366

Granby

éditorial

Granby y tient: STOP!

Granby n'a pas l'intention, pour le moment du moins, de se plier à la volonté du ministre des Transports du Québec quant au remplacement du mot STOP par le mot ARRET sur les panneaux de signalisation. L'installation d'enseignes STOP se poursuivra. C'est là une décision unanime du conseil municipal qui sera communiquée au gouvernement, à la Régie de la langue française, à l'Union des municipalités et à l'Union des conseils de comités de même qu'à toutes les municipalités de 35,000 âmes et plus.

Le mouvement de pression qu'a suscité la décision du ministre Lessard ne devrait pas tarder à faire bouillir de neige étant donné que toutes les municipalités du Québec sont concernées. A Granby, il en coûterait quelque \$22,000, suivant les derniers estimés, pour changer les enseignes STOP pour d'autres panneaux portant le mot ARRET. Ce serait moins dans de petites municipalités, mais davantage dans les plus importantes.

Or, il s'agit là d'une dépense dont la plupart des municipalités se passeraient bien à l'heure où elles doivent scruter leurs opérations dans les moindres détails, couper dans les subventions consenties aux organismes populaires et augmenter les taxes dans le but d'équilibrer des prévisions budgétaires.

Quand on pense que la ville de Waterloo en est rendue à remercier ses policiers parce que sa situation financière est corcée et que Granby, craignant un avenir difficile, a annoncé la fin des subventions aux organismes qui ne sont pas para-municipaux, dont le Centre de bénévolat, il faudrait manquer de jugement pour consacrer à l'élimination des STOP, un mot à consonnance anglaise qui blesse quelques esprits chauvins, des sommes qu'on pourrait consacrer à des fins bien plus utiles.

Surtout que le mot STOP est français et que la traduction ARRET ne

rend pas exactement le message voulu. C'est d'ailleurs principalement sur cet argument que le maire Trépanier et ses collègues fondent leur décision, ce non sans avoir consulté Quillet, Littré, Robert, Larousse et Leland.

Et ils ne sont pas les seuls à penser de la sorte. Depuis que le ministre Lessard a mis fin à la controverse en optant pour ARRET, des linguistes bien connus se sont prononcés en faveur de l'utilisation du mot STOP parce qu'il n'a pas son équivalent purement français et qu'il est en usage partout en France.

On peut, pour d'autres raisons encore, de façon toute particulière au Québec, se porter à la défense du STOP. C'est un mot bien connu des quelque 300 millions de Nord-Américains alors que le mot ARRET n'a de signification que pour les cinq ou six millions de francophones.

La campagne amorcée en vue de la reconnaissance du STOP vaut la peine d'être menée parce que les défenseurs de l'ARRET, plus idéalistes que réalistes, trouvent trop facilement les oreilles attentives soulevées en haut lieu. Il serait cependant regrettable qu'elle tourne au vinaigre comme tant de différends survenus jusqu'à ce jour entre des municipalités ou quelques groupes et le gouvernement actuellement au pouvoir.

C'est une affaire qui pourrait être tranchée rapidement étant donné que la décision vient d'un ministre, ce qui signifie que le gouvernement ou la Régie de la langue française pourrait opter pour STOP sans se faire taxer de volte-face. D'autant plus que, à notre connaissance, la Régie n'a pas condamné ce mot emprunté à la langue de Shakespeare et que certains de ses membres le jugent acceptable parce qu'il a cours dans les pays francophones et que la terminologie française n'a pas d'équivalent exact à offrir.

Valère Audy

L'année de l'enfant

L'année de l'enfant, comme le fut celle de la femme, sera l'occasion de colloques, d'expositions, de discussions, de films et de livres. On exprimera des théories sur l'enfant, on alignera des statistiques impressionnantes sur l'enfant, on parlera de l'enfant, on votera peut-être des lois pour le mieux protéger. Certains s'enrichiront grâce à l'année de l'enfant, d'autres éprouveront des satisfactions d'ordre intellectuel pour avoir bien parlé et entendu parler de l'enfant. Mais à l'enfant, que restera-t-il de tous ces palabres? Pour la famille ordinaire, celle qui ne court pas les colloques parce qu'elle est trop occupée à éduquer ses enfants, celle sur laquelle on n'enquête pas parce qu'elle ne présente pas de problèmes particuliers, que signifiera cette année?

Quand dans un pays comme le Canada on dénombre 1,500,000 enfants pauvres comme le révélait le ministre Monique Bégin, donc des enfants qui selon les modèles sociaux traditionnels pétiroteront dans leur propre foyer cette pauvreté qui va s'aggravant selon le principe qui veut que les pauvres s'appauvrissent et que les riches s'enrichissent, quand dans une société évoluée comme se targue de l'être la société québécoise, il est besoin de fonder des sociétés pour aider les parents qui battent leurs enfants et d'ouvrir des centres pour adolescents chassés de leur foyer, on ne se pose pas de questions sur la nécessité d'une année de l'enfant. Et pourquoi ne pas profiter de l'année pour se pencher sur les enfants que l'on tue avant qu'ils naissent sous prétexte qu'ils seraient encombrants?

Cette année de l'enfant sera totalement inutile si elle se résume dans des procès-verbaux de colloque ou si elle peut loger à l'aise dans les actes d'un congrès. Des discours et des lois, ça

dérange rarement ou trop lentement des mentalités et surtout, ça n'atteint pas les enfants. Ces enfants, même de 14 et 15 ont plus besoin qu'on leur parle que de savoir qu'on parle d'eux. Quand on en parle, c'est souvent parce qu'ils font problème ou sont sujets de la fierté des parents. Mais l'enfant a d'abord besoin qu'on lui fasse attention, qu'on lui parle et qu'on l'écoute. Pour que cela se réalise, il faut des parents qui prennent du temps avec les enfants, une école qui sache enfin qu'elle n'est pas un terrain d'expériences ou un lieu de guérilla patronale-syndicale, mais un centre de vie. Penser, à l'enfant, ça veut dire se soucier de sa santé physique, intellectuelle et morale, ça implique des responsables d'habitation qui cessent de bâtir des logements pour célibataires endurcis, ça exige une conversion de toute la société qui devra apprendre à juxtaposer la notion de gratuité à celle de profit.

C'est peut-être abstrait de souhaiter que cette année de l'enfant en soit une d'amour, de respect et d'attention plutôt qu'une de discussions, mais c'est seulement si nous adoptons des attitudes plus ouvertes envers les enfants que cette année sera un succès. L'enfant écope de toutes les chicanes d'adultes et de tous leurs rêves irréalisables: la folle ambition d'un parent, les divorces et séparations, parfois des coups portés par un adulte frustré, trop souvent une indifférence qui tend à l'emmurer dans un monde irréel. Mais c'est bon de savoir que l'enfant répond affectueusement à toutes les caresses, à toutes les marques d'attention. L'enfant que l'on écoute plus que l'on observe grandira d'une manière étonnante. Il pourra même transformer des adultes. Il n'en tient qu'à chaque parent d'être touché par la grâce de l'enfant.

Jean Vigneault
La Tribune

Saviez-vous que...

Avez ou sans merci

Le mot "merci" n'est pas seulement une interjection de politesse. Venu du latin "merces", récompense, puis employé au sens de prix, faveur, il a été créé vers 880. Dans la langue classique et littéraire, il signifie pitié, miséricorde, mais ne s'emploie plus que dans des locutions.

Nous avons trouvé dans le Larousse de la langue française — LEXIS les expressions suivantes: "Crier merci, dans l'ancien droit, demander la conversion d'une peine corporelle en une amende. Demander merci, se reconnaître vaincu, demander grâce. Dieu merci, grâce à Dieu, heureusement. Lutte, combat, etc., sans merci, sans pitié, avec un acharnement extraordinaire: "J'ai l'impression d'entreprendre une lutte sans merci contre la fatalité, contre la mort" (Anouilh). LOC. ADV. (v. 1283). A merci, à discrétion, à volonté: "Au Moyen Age, les serfs étaient taillables et corvéables à merci". "On me gâte à merci mes paysages" (Jouhandeau). LOC. PREP. Etre à la merci de quelqu'un, de quelque chose, être dans une situation telle qu'on dépend d'eux entièrement: "Etre à la merci non seulement d'un hameçon, mais d'une simple cerise" (Giono). "Etre à la merci des passions, d'un accident". "Ce petit navire est à la merci des flots déchaînés" (= est le jouet de).

Enfin, "Merci de moi! Merci de ma vie!" sont des exclamations "marquant l'indignation, l'impitoyance". Quant au "don d'amoureuse merci" que nous signale le Dictionnaire des locutions françaises, et qui n'est plus guère usité de nos jours, il désigne fort justement "les dernières faveurs d'une femme".

La Voix de l'Est

Journal du matin publié par La Voix de l'Est Ltée
136, Principale Granby 372-5433

Président et directeur général: Jean-Louis GROULX
Cec. tres et dir. du personnel: Lucien DAIGLE
Chef éditorialiste: Valère AUDY
Directeur de la rédaction: Alain DIONNE
Directeur du tirage: Jean-Nil LAPLANTE
Directeur de la publicité: Gilles GAGNON

La Presse Canadienne est seule autorisée à utiliser et diffuser les informations publiées dans La Voix de l'Est. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679.



Journal
fondé
en 1935

Quotidien
depuis 1945



Une année mouvementée pour le gouvernement de René Lévesque

Par JOHN WILDGUST

QUEBEC PC — Un changement important a été effectué par le gouvernement du premier ministre René Lévesque en ce qui concerne la stratégie qu'il a l'intention de mettre de l'avant lors du référendum sur l'indépendance du Québec.

Le gouvernement Lévesque veut obtenir ce qu'il appelle "un mandat par négociation" la souveraineté-association, plutôt qu'un référendum pur et simple sur le principe de l'indépendance. Ce changement d'attitude a été le point culminant d'une année marquée par des escarmouches avec l'Ontario et avec le gouvernement fédéral, ainsi que par des décisions législatives importantes.

Le Parti québécois, encouragé semble-t-il par les sondages d'opinion indiquant que le public est en faveur de négociations en vue d'obtenir un traitement amélioré pour le Québec, a lancé sa campagne pré-référendaire, et certains croient que le référendum pourrait avoir lieu à l'automne en 1979, après les élections fédérales prévues pour le printemps.

Mais le PQ n'est pas au bout de ses peines. Les libéraux de l'Opposition, à l'Assemblée nationale, critiquent non seulement ce qu'ils appellent le manque de précision de la stratégie du référendum, mais aussi le principe d'un Québec souverain et le type d'association économique que la province pourrait négocier avec le reste du Canada.

Malgré l'insistance de M. Lévesque qui affirme que l'Opposition "coupe les cheveux en quatre" quand il analyse ses positions, le concept même de l'association a été attaqué par le gouvernement de l'Ontario en 1978, au sujet des allées et venues des travailleurs dans l'industrie du bâtiment.

Influencé par les conclusions d'une enquête effectuée en 1974 sur la violence et la corruption dans l'industrie de la construction, le Québec a établi des règlements visant à contrôler l'embauche des travailleurs du bâtiment, et à limiter celle-ci aux hommes possédant un minimum établi d'heures d'expérience-minimum fixé par le gouvernement du Québec.

Les quotas et les zones préférentielles arbitraires dans le domaine de l'embauche ont donné lieu à des critiques au Québec de la part des ouvriers et des syndicats. Par la suite, l'Ontario adopta une loi de représailles, et déclara que si on empêchait ses ouvriers de travailler au Québec, l'Ontario interdirait aux ouvriers québécois de travailler sur les chantiers ontariens.

Appui des Américains

Cependant, ces confrontations ne semblaient pas inquiéter M. Lévesque lorsqu'il s'est rendu aux Etats-Unis à l'automne pour demander l'appui des investisseurs américains, sur lesquels le gouvernement péquiste compte pour obtenir une aide économique et un support moral.

Dans les autres domaines politiques, cependant, le PQ a semblé remporter du succès avec son programme d'assurance-automobile et ses politiques de développement économique.

Les primes de l'assurance administrée par le gouvernement sur les blessures corporelles seront les mêmes en 1979 que ce qu'elles ont été pendant la première année, en 1978. Dans un autre domaine, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a ouvert les négociations avec les fonctionnaires en leur offrant des hausses de salaires au-dessous de la hausse du coût de la vie, et s'engageant à éliminer les hausses de salaires automatiques reliées à l'indice du coût de la vie.

Le régime d'austérité a été également

appliqué au budget de M. Parizeau, dans lequel le gouvernement appliquait le concept selon lequel les riches paieraient des taxes provinciales plus élevées, et les pauvres, des taxes moins élevées.

Enfin, pour en finir avec le chapitre de l'économie, les autorités gouvernementales ont déclaré avoir travaillé avec succès au développement du Québec. L'économie de la province, disent-ils, grandit plus rapidement que celle de l'Ontario, même si le taux de chômage est demeuré à environ 10 pour cent.

M. Parizeau a réclamé au moins une part du mérite pour ces progrès économiques, résultat de son affrontement avec le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, au sujet de la taxe de vente.

Le Québec à part

Lorsqu'Ottawa, le printemps dernier, a offert une compensation aux provinces si elles consentaient temporairement à réduire les taxes de vente provinciales, dans le but de stimuler l'économie, M. Parizeau a annoncé que le Québec n'embourrait pas le pas.

Au lieu de cela, le Québec a décidé d'éliminer sa propre taxe de vente de huit pour cent, pour un an, mais uniquement sur les textiles, les vêtements, les meubles, les chaussures et les repas dans les hôtels, apportant ainsi une aide précieuse aux industries québécoises aux prises avec les importations, ainsi qu'à l'industrie languissante du tourisme.

La guerre de la taxe de ventes se révèle être un important moyen de propagande pour l'administration péquiste, qui ne manque pas de faire remarquer que cette dispute était un nouvel exemple de l'interférence d'Ottawa dans les affaires provinciales. Alors que les taxes de vente sont revenues à la normale dans la plupart des provinces, le programme, au Québec, se poursuit jusqu'au printemps.

Dans le cadre de la campagne pré-référendaire, le Québec a entrepris des études sur le chevauchement des services fédéraux et provinciaux, et sur l'effet centralisateur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Cet acte, prétendait le Québec ne laisse à la Cour suprême du Canada d'autre choix que d'émettre souvent des jugements en faveur du gouvernement fédéral.

Quelques semaines seulement après ces commentaires, la Cour suprême du Canada rendait un jugement qui limitait considérablement l'envergure de l'enquête Keable sur les activités de la GRC.

Le PQ, de son côté, a démontré de quelle façon il concevait ses rapports avec le public, en lançant une série de sondages d'opinion, sondages qui sont devenus une des caractéristiques péquistes.

Le Livre blanc sur la politique culturelle n'a pas réussi à soulever beaucoup d'intérêt, lors des audiences publiques.

Protéger les terres

Cependant, une "tournee d'information" par le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, attira un grand nombre de cultivateurs et autres personnes, dans le cadre d'un projet de loi de zonage visant à protéger des spéculateurs les terres arables.

Ce projet de loi, présenté à la fin de 1978, imposait un gel du zonage dans toute la province, à l'exception des petites "zones de croissance" à l'abandon des municipalités.

Les relations entre le gouvernement péquiste et les municipalités ont été houleuses. M. Guy Tardif, ministre des Affaires municipales, a été hué par les maires lorsqu'il a exprimé des critiques contre le maire de Montréal, M. Jean Drapeau,

quelques semaines avant les élections municipales de novembre.

En 1977, M. Tardif, avait été hué par l'Association provinciale des municipalités, lorsqu'il avait tenté d'expliquer pourquoi le Québec avait décidé de boycotter leur congrès après qu'un ministre fédéral eût été invité à y adresser la parole.

Sur le plan des affaires sociales, le Québec a augmenté les subventions aux garderies, lesquelles sont maintenant quatre fois plus élevées que sous le gouvernement libéral précédent. Mais le gouvernement a dû subir un affrontement avec plusieurs des dentistes de la province qui se sont retirés du programme d'assurance-santé du Québec, à la suite d'une dispute au sujet des paiements versés par le gouvernement pour les traitements assurés aux jeunes, et au sujet de l'inclusion des mesures préventives dans le plan d'assurance.

Le Québec a également modifié sa politique de protection des travailleurs, après avoir haussé par deux fois le salaire minimum provincial, lequel est maintenant, à \$3.37 l'heure, le plus élevé en Amérique du Nord.

Une étude ordonnée par le gouvernement a par la suite révélé que le taux élevé du salaire minimum était décourageant pour les commerçants, et qu'il n'aidait pas les secteurs les plus pauvres de la société.

Le salaire minimum, disait cette étude, représente un revenu d'appoint dans les familles où la femme ou un enfant travaillent. Le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a annoncé qu'il adoptait une nouvelle approche concernant la sécurité des travailleurs: il s'agit, a-t-il dit, d'attaquer le problème du point de vue des conditions minimales de travail. Ce programme reste à être mis au point. Déjà, le ministre a déclaré que les travailleurs auront un rôle à jouer, grâce à des comités incluant les patrons et la main-d'œuvre, dans l'établissement des conditions de sécurité et d'hygiène aux lieux de travail.

Débats télévisés

Les activités politiques à l'Assemblée nationale ont subi une influence considérable par suite de la diffusion des débats à la télévision. M. Lévesque a engagé un expert en la matière pour lui donner des conseils, de même qu'aux autres ministres péquistes, sur la façon de se vêtir et de se présenter devant la caméra.

Invariablement, l'Opposition attaque le gouvernement, devant les caméras, sur les questions qui touchent le référendum, à un point tel que M. Lévesque, agitant les bras avec colère à un moment donné, a déclaré qu'il ne voulait plus discuter de ce sujet.

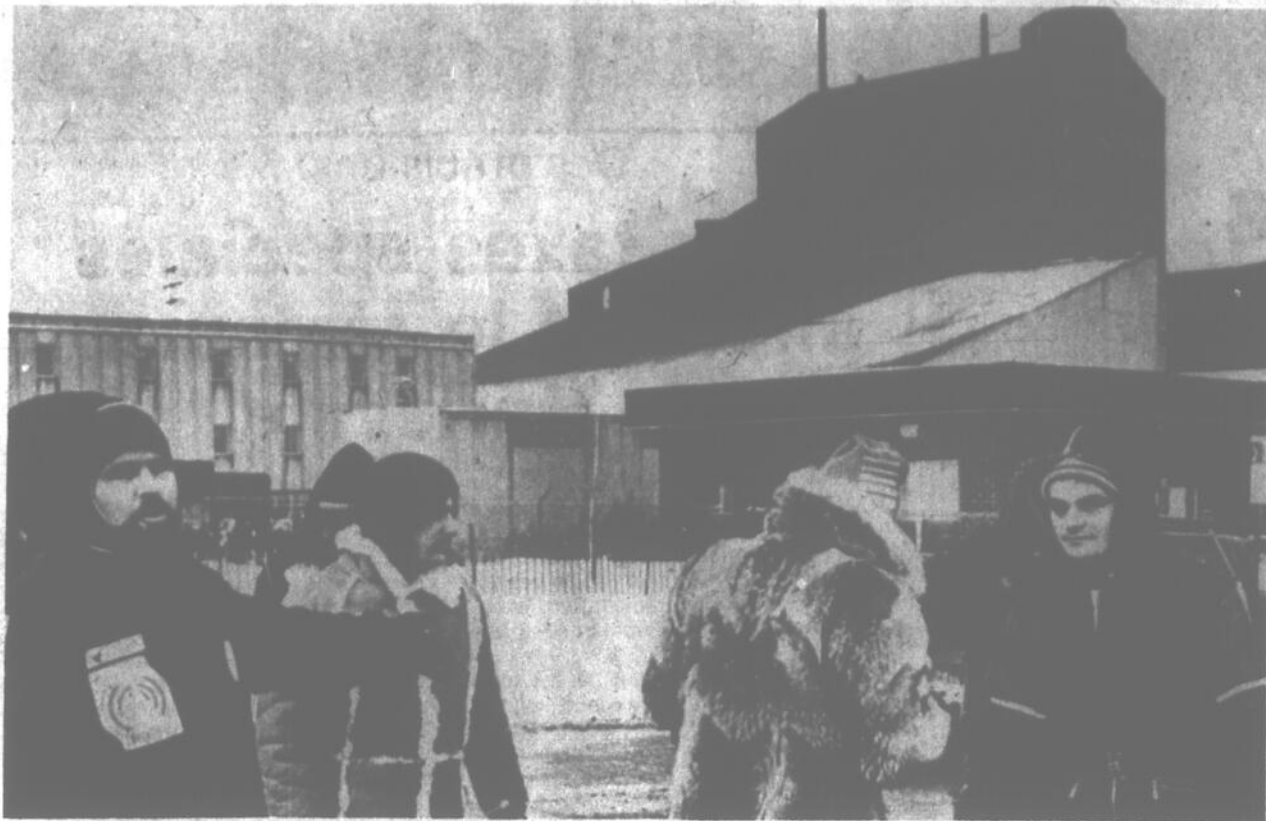
Le PQ a également annoncé au cours de l'année la naissance de la première génération d'un type nouveau de fonctionnaires: les analystes politiques ou "officiers de la liaison". Ces postes n'existaient pas comme tels sous les administrations précédentes.

Un des problèmes délicats qui devront être résolus par le gouvernement, dans l'année qui vient, c'est la ligne de conduite à adopter quant aux droits des femmes. Cet automne, plus de 300 recommandations ont été présentées par le Conseil du Québec sur le statut de la femme, qui recommandait la "déséxisation" de la société québécoise.

Par le passé, le gouvernement libéral n'a pas fait grand-chose à ce sujet, à cause des divergences d'opinions entre les femmes des villes qui réclamaient des changements et les femmes des campagnes qui protestaient contre les programmes susceptibles de nuire à leurs rôles de ménagères.

La nouvelle présidente du Conseil sur le statut des femmes est une péquiste de longue date, Mme Claire Bonenfant.

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 11 JANVIER 1979 — PAGE 5



N'eut été de la grève des travailleurs, il y aurait eu au moins 20 morts suite à l'explosion de l'usine de la Union Carbide, de Beauharnois. Toutefois, il est malheureux que cinq personnes en aient été victimes. Quelques grévistes indiquent l'usine sur la vignette.

A l'usine de l'Union Carbide de Beauharnois

Une explosion a fait cinq morts

BEAUHARNOIS (PC) — Cinq hommes ont été tués et un sixième a été gravement blessé lorsqu'une explosion, suivie d'un incendie, a dévasté l'usine de manganèse de la Union Carbide Canada Ltd., mardi soir à Beauharnois.

Selon la Sûreté du Québec, quatre autres employés se sont tirés indemnes du sinistre qui serait survenu dans un des immenses fourneaux à manganèse de l'usine, sur la rive-sud de Montréal.

Les morts sont des membres du personnel administratif et de surveillance de l'entreprise qui assuraient le raffinage du manganèse depuis le début d'une grève, le 25 novembre dernier. Les Métallurgistes d'Amérique y représentent les quelque 400 employés d'Union Carbide.

Le blessé, qu'on dit souffrir de graves brûlures, a été transporté dans un hôpital de Montréal, mercredi matin, vu la gravité de son état.

Les corps des cinq victimes ont été retrouvés par les pompiers et ont été transportés à la morgue de Valleyfield. Leur identité n'a pas encore été dévoilée.

Les sapeurs de trois municipalités des environs

sont accourus sur les lieux peu après la tragédie, survenue peu après 22 h 30, mais ils n'ont pu faire grand chose à cause des morceaux de métal incandescentes.

L'alimentation électrique de l'usine a été coupée et les pompiers ont laissé le brasier se consumer. Ils ont dû travailler avec précaution vu la présence de gaz dangereux comme le monoxyde de carbone, pendant que des policiers ont gardé les journalistes et photographes à l'extérieur des grilles de l'usine.

Le manganèse est un élément qui sert dans la fabri-

cation d'alliages ferreux et d'autres métaux. On ne connaît pas encore la cause exacte de l'explosion, probablement d'origine accidentelle.

Heureuse grève

Plusieurs grévistes tenaient un piquet devant l'usine au moment de la déflagration. Un policier municipal de Beauharnois a déclaré: "Heureusement qu'il y avait une grève. Avec un quart normal, il y aurait eu 20 hommes au travail à cet endroit et ils auraient tous été tués."

Parlant depuis Toronto,

un porte-parole de Union Carbide a affirmé qu'il n'y avait pas eu de violence depuis le début du conflit. Les 10 personnes à l'intérieur de l'usine au moment de l'explosion, a-t-il ajouté, étaient des contremaîtres et des chefs de service.

L'usine de Beauharnois a commencé à fonctionner en 1938, a-t-il expliqué, et n'a pas encore connu d'explosion ou d'accident grave.

Les fourneaux de manganèse ont été bâtis il y a cinq ans. On compte deux autres bâtiments où sont fabriqués des alliages de silicium, fermés aussi depuis le début de la grève.

Accord Renault-AMC

DETROIT (AP) — La Régie Renault et la firme américaine American Motors Corporation ont signé mercredi un accord portant sur la vente en commun de véhicules automobiles et de pièces détachées aux Etats-Unis, au Canada et dans certaines régions d'Europe et d'Amérique du Sud.

L'accord prévoit également l'étude de la production future de voitures particulières Renault aux

Etats-Unis, à une date encore indéterminée.

L'accord porte sur la commercialisation, et les services après-vente par un grand nombre des concessionnaires AMC aux Etats-Unis et au Canada (sauf au Québec) de la Renault 'Le Car', en complément à la gamme actuelle des voitures d'AMC: Concord, Spirit et Pacer.

Parallèlement, d'ici la fin de l'année, les concessionnaires Renault en France commenceront à assurer la vente et l'après-vente des jeeps d'AMC.

Le communiqué publié mercredi précise qu'en 1979, Renault commercialisera la jeep en Colombie ainsi que sur d'autres marchés à déterminer.

En 1980, les concessionnaires AMC-Renault aux Etats-Unis et au Canada

vendront et assureront l'après-vente de la nouvelle Renault-18 dans ses versions beine et break.

Ces voitures seront fabriquées en France par Renault et importées en Amérique du Nord par AMC.

Dès maintenant, AMC et Renault vont étudier les possibilités d'adaptation au marché nord-américain d'une gamme, entièrement nouvelle de voitures particulières. Ces voitures pourront être ultérieurement fabriquées aux Etats-Unis.

Le réseau de vente d'AMC aux Etats-Unis et au Canada comprend plus de 2.300 concessionnaires; la plupart d'entre eux adopteront le panonceau Renault.

"Le marché américain nous ouvre des perspectives intéressantes."

Les trois victimes de l'autobus Auger Mort violente accidentelle de conclure le coroner Déry

QUEBEC (PC) — Le coroner Stanislas Déry a conclu mercredi que les trois victimes de l'accident survenu à l'autobus Auger sur l'autoroute des Laurentides, à Saint-Sauveur-des-Monts l'été dernier, sont décédées de mort violente accidentelle, sans responsabilité criminelle.

Après avoir analysé les diverses causes de l'accident d'autobus survenu le 17 août dernier, le coroner Déry a affirmé qu'il ne lui semblait pas normal qu'en plein jour, au mois d'août, une autoroute comme celle des Laurentides soit dangereuse à 43 milles à l'heure.

Le coroner recommande la réfection de la courbe dangereuse et du pavage à cet endroit de l'autoroute et il conclut que la catégorie de permis de chauffeur classé un, détenue par M. Jourdain, n'est pas suffisante pour la conduite de ce genre de véhicule et suggère la création d'un nouveau type de permis.

Enfin, le coroner recommande l'application de l'article cinq de la loi des transports pour tous les propriétaires d'autobus que ce soit et non seulement aux propriétaires d'autobus scolaires.

Les Associés de

SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS
comptables agréés

désirent faire part de la fusion avec leur Cabinet de

Aubin, Cordeau et Associés
comptables agréés

de
St-Hyacinthe
et de l'admission comme associés de

MM. Jean-Guy Aubin, c.a., Jean Chagnon, c.a., Roland Cordeau, c.a., André Gaudreau, c.a., Henri Hudon, c.a., Jacques Jubinville, c.a., Jean-Pierre Laplante, c.a., André Lavigne, c.a. et Guy Roy, c.a.

Le Cabinet a maintenant des bureaux à Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles, St-Hyacinthe, Coaticook et Matane

**SAMSON,
BELAIR
& ASSOCIÉS**

GRANDE VENTE
de JANVIER et FEVRIER

20% à 30%

de RABAIS

Exemple: Sur un superbe manteau de vison à peaux descendues

VOUS POUVEZ ECONOMISER

JUSQU'À

\$1,000.



N'attendez pas davantage, en achetant maintenant vous éviterez une hausse certaine du prix des fourrures.

La Flamme
FOURRURES

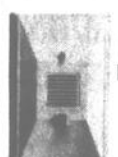
328 Principale Granby
Tel. 378-8484

Protégez votre famille & votre foyer
Installez un détecteur de fumée fiable



GUARDION

Fonctionne sur principe d'ionisation à pile



Modèle 30-77
Détecteur photo-électrique à pile

Acceptons les commandes téléphoniques
Master Charge acceptée

LES ACCESSOIRES CONTRE INCENDIE DE GRANBY INC.

274 Côte (Coin Léger) Granby
372-8621

ENTRE NOUS

Marie Robert

DES REPAS NOURRISSENTS A BON MARCHÉ N'EXISTENT PAS TOUJOURS UN COMPROMIS SUR LA QUALITÉ. Profitez des offres spéciales, et

plus spécialement des soupes. Elles sont très utiles pour les plats qui peuvent être préparés à l'avance... et offrent une façon pratique de partager la compagnie de vos invités. Voici ma recette préférée: 1 1/2 lb de bœuf à ragoût maigre; 1 pot de mélange pour soupe à l'oignon lyophilisé; 1 canette de soupe aux champignons (non diluée); 1 canette de soupe de vin rouge sec (ou moitié vin, moitié eau); 1 oignon moyen émincé. Mettre le bœuf dans un plat-casserole sans le brunir. Mélanger tous les autres ingrédients et les verser sur le bœuf cru. Faire cuire pendant 2 heures au four à 350°. Donne 6 portions. La sauce devient brune, comme une sauce Stroganoff. Servir avec du riz ou des nouilles et une salade.

RONSON MET FIN AU GASPILLAGE CAUSÉ PAR LES BRIQUETS JETABLES. C'est avec plaisir que je vois Ronson Products of Canada aller de pair avec la société actuelle et s'indigner du gaspillage causé par les produits non réutilisables. Ronson, le chef de file de l'industrie des briquets, a réussi à mettre au point une variante du briquet jetable, le nouveau briquet regarnissable, le Refil-a-Lite. Ce joli petit briquet a été fabriqué pour durer des années et une recharge de gaz devrait couvrir les besoins annuels d'un fumeur moyen. Le prix de vente suggéré au détail de cette variante stylée du briquet jetable est de \$4.49, aussi en offrant à tous un Refil-a-Lite Ronson, vous offrirez de bons moments.

MALTEVOL-12: TONIQUE FORTIFIÉ CONTENANT DES VITAMINES ET DU FER. Maltevol-12 contient 8 vitamines essentielles et du fer dans un excipient de sherry. Il contient des vitamines A, B, de la riboflavine et de la niacinamide, facteurs reconnus du maintien d'une bonne santé; de la vitamine D, facteur de la croissance normale et du maintien de dents et d'os sains. Il contient également du fer qui empêche l'anémie ferriprive, et de la vitamine E. Maltevol-12 contenant des vitamines et du fer est en vente dans les pharmacies seulement.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES MEMBRES DE LA

CAISSE POPULAIRE DE WATERLOO

DIMANCHE 14 JANVIER A 2H. P.M.

À LA POLYVALENTE WILFRID-LÉGER DE WATERLOO

- * La Caisse populaire a besoin de votre présence pour l'orientation future de son administration.
- * L'assemblée aura à amender le règlement de régie interne de la Caisse (Article 1 à 99)
- * Diaporama sur le Bilan de la Caisse.
- * Elections
- * \$300.00 en prix de présence seront tirés (dont une courtépointe faite par Marcel Brien)

Cocktail-Souper

Serez-vous présents?

OCCUPEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES, PARTICIPEZ A VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

avec
andré cyr

Finis, les temps de vache maigre!

Me voilà donc de retour, frais et dispos, d'un petit périple sur les côtes pluvieuses qu'on disait ensoleillées du golfe du Mexique.

Un petit séjour qui m'a malgré tout replongé dans l'atmosphère clémente des beaux jours qu'on aura ici, dans moins de quatre mois. Un voyage qui évi- demment m'a redonné l'espoir de voir la saison de baseball majeur recommencer au plus sacrant en même temps que cette satanée neige nous quittera pour l'antipode.

Je ne sais pas si vous avez le même sentiment que moi, mais quand je pense à la saison de baseball, j'ai l'impression de couper l'hiver. Ça semble moins long.

Je ne sais pas non plus si vous avez eu l'occasion de jeter un coup d'oeil sur la formation d'hiver des Expos. Moi oui, et je vous garantis que l'équipe de la métropole possède présentement l'alignement le plus impressionnant de sa courte histoire. Les jours de vaches maigres sont finis.

Le personnel de lanceurs est exceptionnel. On y compte actuellement 18 joueurs qui tenteront de se tailler une place avec la grande équipe, dont cinq gauchers, un argument de valeur. Ces cinq pattes gauches sont Woodie Fryman, qui délaissera encore ses champs de tabac du Kentucky pour labourer le monticule du stade olympique; Ross Grimsley, le premier lanceur des Expos à faire son apparition dans le cercle sélect des gagnants de 20 victoires; Bill Lee, l'excentrique homme de l'espace qui a les pieds bien sur terre; Rudy May, qui me fait penser à un citron, en ce sens qu'il peut être sûr ou pourri; et Dan Schatzeder, une valeur certaine sur laquelle nos "Amours" comptent énormément dans le futur. Cinq pattes gauches qui ne nuiront pas... et dire que les Expos en avaient aucun avant l'été dernier. De plus, Darold Knowles, qui est devenu agent libre à la fin de la saison 1978, pourrait bien revêtir à nouveau l'uniforme montréalais cet été.

Quant aux droitiers, on y retrouve certains figures très populaires dont le Canadien Bill Atkinson, Steve Rogers, Stan Bahnsen, Hal Dues, Mike Garman, Larry Horn, Bob James, Joe Keener, Randy Miller, Dave Palmer, Scott Sanderson, Wayne Twitchell, et Elias Sosa.

Les receveurs ne manquent pas non plus. Avec la venue de l'agent libre Duffy Dyer, qui n'a conservé qu'une anémique moyenne de .211 à Phoenix, la filiale des Pirates de Pittsburgh en 1978, les Expos alignent cinq receveurs dans leur formation d'hiver. Dyer sera probablement l'élé pour agir au titre de substitut d'hiver. Dyer sera probablement l'élé pour agir au titre de substitut de Gary Carter. Les autres sont Jerry Fry (.294 à Denver), Roberto Ramos et Bob Reese.

Du côté des intérieurs, on retrouve douze joueurs dont deux frappeurs ambidextres, soit Tony Bernazard, un Portoricain qui a conservé une moyenne de .286 à Denver et Rodney Scott, un enfant prodige, qui lui a frappé pour .282 avec les Cubs de Chicago l'été dernier. Les autres joueurs d'avant-champ sont Dave Cash, une déception en 1978; Jim Cox, Pepe Frias, Tommy Hutton, Ken Macha, Jim Mason, Larry Parrish, qui a connu sa meilleure saison à vie lors de la saison dernière; Tony Perez, Tony Solaita et Chris Speier. Les Expos se sont renforcés légèrement du côté gauche au bâton avec la venue des Mason, Scott et Solaita.

Quant aux voltigeurs, les postes iront très certainement à Warren Cromartie dans la gauche, Andre Dawson au centre et Ellis Valentine dans la droite. On retrouve cependant cinq joueurs de vache avec l'équipe hivernale, les deux autres étant Eddie Gates et Jerry White, un autre revenant. Gates possède une fiche très éloquent avec une moyenne de .323 à Memphis l'an dernier et 25 coups de circuits. Quant à Jerry White, un frappeur ambidextre, il pourra aider les Expos avec son coup de bâton et n'est pas à dédaigner du côté de la rapidité.

Mais comme dirait l'autre, vaut quand même mieux avoir plus de problèmes à choisir l'équipe qui débutera la campagne et en avoir moins sur le terrain!

Inter-Cités "AA" Le pee-wee et le midjet: champions

GRANBY - Les Mini-Vics ont été fantastiques dernièrement. En effet, ils ont profité du temps des fêtes pour célébrer à leur façon...

Le pee-wee et le midjet se sont particulièrement signalés en s'assurant les honneurs du premier échelon de la ligue de hockey Inter-Cités "AA" du Québec.

Dimanche, le pee-wee a entamé un gain de 4 à 1 devant Drummondville grâce à des filets de Michel Archambault, Michel Marcinkiewicz, Guy Labrie et Francis Bruneau. Des passes ont été accordées à Denis Blanchard, André Benoit et Marcinkiewicz. Il est à noter que le pee-wee prendra part au tournoi de Gatineau en fin de semaine.

Quant au bantam, il a remporté deux gains successifs, en battant Thetford 2 à 1 et Sherbrooke 3 à 2. Luc Dupuis et Jocelyn Lacroix se sont divisés les honneurs devant la cage des locaux.

Finalement, le midjet a comblé ses partisans en disposant de Drummondville par la marque de 3 à 0 suite aux filets de François Dubé, Sylvain Grondin et Sylvain Charland. Puis le midjet a également remporté une victoire de 3 à 1 devant Thetford Mines, grâce aux filets de Luc Tétrault, Robert Blais et Daniel Lemieux. Finalement, les midjets ont eu raison

Avec sept blessés chez le Tricolore

Les "chômeurs" doivent travailler

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal ont remporté la coupe Stanley au cours des trois dernières saisons. Ils comptaient au sein de leur équipe plusieurs joueurs talentueux en plus d'aligner de véritables spécialistes à qui l'on confiait des tâches bien précises. Plusieurs équipes les enviaient et certains entraîneurs adverses prétendaient que c'était presque une honte de voir cette équipe s'enrichir davantage avec la venue de trois joueurs de l'Association mondiale de hockey.

Pouvoir compter sur des gars comme Rod Langway, Cam Connor et Mark Napier et ne leur confier comme tâche que de participer aux exercices et d'assister aux matches de la galerie de la presse, c'était un luxe que bien peu d'équipes peuvent se permettre.

Les Canadiens pouvaient même se permettre de réserver le même sort à Pat Hughes, une recrue de talent, qui pourrait jouer ré-

gulièrement avec bien des clubs de la LNH.

Mais en quelques semaines seulement la situation a changé du tout au tout et, non seulement ces "chômeurs" grassement payés doivent-ils travailler, mais encore, on a dû rappeler deux joueurs des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse, Dave Lumley, un ailier droit, et Dan Newman, un ailier gauche, pour leur prêter main forte.

C'est que cette puissante machine du Tricolore doit maintenant fonctionner avec sept joueurs réguliers en moins.

Les deux plus récents éclopés sont Steve Shutt et Rick Chartraw. Shutt s'était fracturé le poignet droit et après avoir manqué seulement deux matches, il était revenu au jeu en portant un protecteur spécial. Mais lundi, suite au match contre les North Stars du Minnesota, la douleur était tellement vive, qu'il a décidé de subir d'autres examens et il portera

maintenant un autre plâtre pour deux semaines et manquera à l'appel pour au moins trois semaines.

Personne ne s'attendait à

Fin de la deuxième:
Montréal 2-Pittsburgh 3

voir Shutt manquer à l'appel pour une longue période de temps. Avant cette blessure, il était l'homme fort des Canadiens ayant disputés 347 matches d'affilée.



Carew à San Francisco

Les rumeurs voulant que Rod Carew, le frappeur le plus régulier des majeures, se joigne aux Giants de San Francisco l'an prochain, ont repris du poil de la bête hier alors que le célèbre joueur de premier but des Twins du Minnesota a visité le Candlestick Park de San Francisco en com-

pagnie du propriétaire des Giants, Bob Lurie. Carew a lui-même laissé entendre que les chances de le voir avec les Giants étaient bonnes. A l'arrière, on aperçoit le terrain où on s'affaire à changer le gazon artificiel par du gazon naturel.

Alain Tétrault de retour à Granby?

GRANBY (BB) - Roger Bédard, l'instructeur du Junior de Montréal de la ligue Junior Majeure du Québec, a annoncé mardi soir qu'il avait effectué une transaction impliquant trois joueurs et des considérations futures, avec les Saguenéens de Chicoutimi du même circuit.

Dans l'échange figure Alain Tétrault, un Granbyen qui avait gradué avec l'équipe de Roger Bédard l'automne dernier. Un ailier gauche de 18 ans, Alain Tétrault évoluait pour les Vics de Granby la saison dernière, et avait terminé la saison avec le Junior de Montréal. Il sera dorénavant sous la tutelle d'Orval Tessier, à Chicoutimi.

La transaction implique aussi le centre de 17 ans Alain Lemieux du Junior. En retour, Roger Bédard a obtenu le défenseur de 20 ans, Larry Mensour qui peut aussi évoluer à l'aile gauche. Le Junior de Montréal obtient aussi des considérations futures dû au fait surtout que Roger Bédard a cédé deux jeunes contre un vétéran qui en est à sa dernière année chez les juniors.

Alain Tétrault, comme on le sait, est le fils de M. et Mme Gerald Tétrault de Granby. Son frère Luc, évolue actuellement pour

les Vics midjets de Granby.

En dernière heure

En dernière heure, nous apprenons qu'Alain Tétrault aurait refusé de se reporter aux Saguenéens de Chicoutimi, suite à la transaction. L'instructeur du Chicoutimi, Orval Tessier a rejoint Alain mardi matin et ce dernier lui a signifié son intention de ne pas se reporter aux Saguenéens. Toutefois, Tessier aurait permis à Tétrault de reconsidérer sa décision et les deux doivent communiquer ensemble aujourd'hui.

D'autre part, Alain Tétrault aurait signifié à ses parents et à quelques amis sa ferme intention de revenir avec les Vics de Granby de la Ligue Richelieu.

Une chose est certaine, Alain a signé une carte des Vics de Granby, il y a quelques semaines, tout en demeurant la propriété du Junior de Montréal.

Des développements à suivre, surtout que Pierre Bélanger, gérant-général des Vics, nous faisait savoir hier: "Il y a sûrement une place pour Alain sur notre équipe. Nous ne le refuserons certainement pas s'il désire revenir avec nous", a dit Pierre.

ECOLE DE SKI (Alpin) DE BROMONT INC.

COURS DU SOIR
Les MARDIS ou VENDIS
durée de 8 semaines
commençant les 9 et 11 janvier

LEÇONS 24.00
LEÇONS ET MONTÉ-PENTE 40.00
LEÇONS, MONTÉ-PENTE ET LOCATION D'EQUIPEMENT 54.00

POUR INFORMATIONS:
534-2656
BIENVENUE A TOUS!

GAGNANT PROMOTION DE NOEL CHEZ SETLAKWE



Meubles SETLAKWE 1204 Principale à Granby organisait à l'occasion des Fêtes une promotion spéciale pour sa nombreuse clientèle, chacun avait la chance de se mériter un TV COULEUR ADMIRAL 20 pouces. La présente nous montre M. Ange-Emile VIENS, l'heureux gagnant recevant son prix de Roland Goddard, gérant de MEUBLES SETLAKWE à Granby. Félicitation au gagnant, et Merci à tous pour leur participation. (Ann.)

Chez nous, tant qu'on fera de la motoneige, on vous fera des prix en or!

MASQUE "RACER" (VALEUR DE \$4.50)
Tricot de nylon lame sur mousse polyester avec ceinture d'aération. S'adapte à tous les casques à cinq boutons. Taille universelle. Couleur noir.

\$2.99

SURVÊTEMENT (VALEUR DE \$10.50)
Survêtement à intérieur ouaté. Manches longues. 50% coton, 50% polyester. En gris, tailles PM-GT.

\$8.88

RÉSERVOIR À ESSENCE (VALEUR DE \$6.25)
Robuste réservoir en plastique d'une contenance de 9.1 litres. 2 gallons. Certifié au CSA.

\$4.25

Les Ski-Doo 1979
De la plus légère à la plus rapide, votre concessionnaire Ski-Doo a certainement la motoneige qu'il vous faut. Et chacun des modèles a des caractéristiques qui témoignent de la qualité de Ski-Doo. En les voyant, vous serez d'accord avec nous...

MANCHONS (VALEUR DE \$11.95)
Chauds, et à l'épreuve de l'eau. Rayonne poque avec linte à l'intérieur. Ferment avec un cordon. Taille universelle. Couleur noir.

\$7.99

Chez nous c'est Ski-Doo.



RAYMOND FONTAINE INC.
221 Oxford, COWANSVILLE, Qué.
514-263-1292

LES GONDOLIERS LTEE
191, Principale, BEDFORD, Qué.
514-248-3977

FERNAND L'ESPERANCE INC.
Rue de la Montagne, VALCOURT, Qué.
514-532-2262

JEAN LUSSIER MARINE LTEE

Votre concessionnaire BOMBARDIER depuis 16 ans

1252, Principale, Granby, 514-378-7927.

Paragon vainqueurs

GRANBY - Comme à toutes les semaines, la ligue de hockey-ball Matinale O'Keefe a présenté deux rencontres.

Mardi, le Paragon bleu l'a emporté 4 à 1 devant Sauquoit. Daniel Auclair a dirigé l'attaque avec deux filets. Richard Inkel avec un but et une passe et Luc Deschamps avec l'autre filet ont été les deux autres marqueurs. Denis Tougas a également mérité deux mentions d'assistance. Pour les vaincus, Julien Fortier a répliqué.

Bernard Senneville, Gaétan Senneville et Denis Clermont ont répliqué.

Mardi, le Paragon bleu l'a emporté 4 à 1 devant Sauquoit. Daniel Auclair a dirigé l'attaque avec deux filets. Richard Inkel avec un but et une passe et Luc Deschamps avec l'autre filet ont été les deux autres marqueurs. Denis Tougas a également mérité deux mentions d'assistance. Pour les vaincus, Julien Fortier a répliqué.

Au soccer intérieur

GRANBY - La ligue de soccer intérieur Molson présentait deux autres rencontres cette semaine.

Gervais et Barcana ont tout d'abord fait match nul 4 à 4. Pour Gervais, Pierre Labbé y est allé de deux buts et le compte a été complété par George Hang Hong et Richard Levasseur. Patrice Santin, avec deux filets, Daniel Scopel et Jean-Daniel Bapst ont donné la réplique.

Dans la seconde rencontre, joute nulle entre J.L.

Deball et Klockner Moeller, 3 à 3. Pour les premiers, les filets ont été marqués par Réjean Vailancourt, Mario Robitaille et Alain Beauregard. Daniel Vadnais, avec deux buts, et Patrice Doonan avec l'autre, ont répliqué.

Les prochaines rencontres seront disputées dimanche alors qu'à 18 heures 30, Gervais rencontrera J.L. Deball et qu'à 20 heures 15, Klockner Moeller sera opposé au Barcana.

Gymnases ouverts

GRANBY - A compter du 12 janvier, les intéressés à pratiquer leur sport favori pourront le faire au Cégep.

Le Service des Sports du collège met à la disposition du public ses gymnases, qui

sont ouverts le vendredi soir de 17 heures à 22 heures de même que le samedi de 10 heures à 16 heures.

Ce service avait été interrompu à cause de la période des fêtes.

Une première pour les Maroons

Les midgets sont champions

WATERLOO - Quelques autres rencontres ont été disputées dans la ligue de hockey Inter-Cités "A" des Cantons de l'Est et mettaient aux prises des formations de Waterloo aux autres équipes du circuit.

Dimanche, les Mini-Maroons atomes recevaient Windsor et se sont inclinés par la marque de 4 à 2. Ils terminent la saison avec une piètre fiche de un match nul et vingt revers avec un point au classement, en dernière position. Pour Windsor, Ghislain Pelletier y est allé de deux buts, les autres allant à Luc Daigneault et Patrick Brunelle. Les Maroons ont répliqué sur des jeux de Michael Braun et Patrice Daudelin.

Le pee-wee s'est également incliné 6 à 2 face à Windsor. Les hommes de Jerry Poulin seront bientôt à Gatineau et à Waterloo où ils disputeront des tournois. Ils sont présentement en deuxième place, derrière Magog. Pour Windsor, Christian Pelissier et Marc Fortier ont marqué chacun deux fois, le score étant complété par Marqué Schink et Eric Tremblay. Sylvain Gaudet a marqué les

deux filets des Maroons.

Puis, le bantam l'a emporté 5 à 4 sur Windsor. Réal Brunelle, Bruno Langevin, Bruno Vary, Brenth Smith et Normand Jacques ont contribué à la victoire avec chacun un but. Un match qui a été très excitant jusqu'à la dernière minute et les bantams se doivent de remporter leur dernière partie pour se classer pour les séries de fin de saison.

Finalement, le midget a été battu 3 à 1 par Windsor, mais malgré le revers, les hommes de Claude Cabana ont été couronnés champions de leur section avec une fiche de 13 victoires, six revers et deux joutes nulles, avec une rencontre à jouer. Magog a également 28 points au classement, mais son calendrier est terminé et les Maroons ont une meilleure fiche face à Magog. C'est la première fois qu'une formation inter-cités de Waterloo est championne depuis la fondation des équipes. Pour Windsor, Luc Therrien a été le meilleur avec deux buts, l'autre étant l'oeuvre de André Bruneau.

Dans la ligue de hockey des Villageois

Trois victoires pour Roxton

GRANBY - La ligue des Villageois a une fois de plus présenté un programme complet dimanche.

Tout d'abord chez les bantams, un doublé de Richard Breton a conduit Roxton à un gain facile de 6 à 1 devant St-Valérien. Les autres filets sont allés à Sylvain Beauregard, Claude Gagné, Mario Meunier et Alain Sylvestre. Pour St-Valérien, Max Daviault a été l'unique buteur. Dans l'autre joute, Milton a disposé de St-Paul 4 à 1 grâce à des filets de André Tardif, qui en a réussi deux, et de Marcel Bernier et Marc Croteau.

Dans le plus beau match disputé chez les pee-wees cette saison, Roxton l'a difficilement emporté 2 à 1 devant St-Valérien. Francis Larivière et Pierre Fontaine ont touché la cible pour les vainqueurs tandis que Raymond Moscatelli donnait la réplique. Dans l'autre rencontre, Milton a été dérouter 13 à 1 face à St-Paul. Denis Borduas

y est allé de six buts, Eric Langevin a réussi un but et cinq passes, Michel Poulin s'est mérité quatre buts et quatre passes, Luc Brodeur et Daniel Choquette ont complété. Jean-Luc Tétrault a évité le pire aux siens.

Finalement chez les atomes, St-Paul a eu raison de Milton 4 à 2. Jean-Marc Parenteau et Luc Brodeur ont uni leurs efforts avec un but et trois passes chacun pour propulser St-Paul à la victoire. Eric Archambault a fait scintiller la lumière rouge à deux reprises. Stéphane Poirier s'est imposé avec les deux filets des vaincus. Dans l'autre joute, la puissante formation de Roxton s'est moquée de St-Valérien 7 à 0. Patrick Larivière a été la bougie d'allumage des siens avec trois buts et deux passes. Stéphane Boucher, Mario Janvier, Alain Ducharme et Eric Deslauriers se sont également inscrits au pointage et Gaétan Charest a récolté son cinquième blanchissage.

Calendrier intercollégial

GRANBY - La grève des étudiants du Cégep lors de la première session de cours avait passablement perturbé le calendrier des rencontres des équipes intercollégiales.

Ce calendrier a été rétabli et on connaît maintenant les dates auxquelles seront repris les matches de hand-ball ainsi que le tournoi de badminton, autant d'événements qui n'avaient pas été présentés lors de la première tranche du calendrier.

Au hand-ball, le match du 7 décembre qui devait opposer les Inouk du mentor Claude Génier

aux Volontaires de Sherbrooke à ce dernier endroit sera repris le premier mars; la rencontre qui était sensée être disputée le 14 décembre à Granby contre les Diablos de Trois-Rivières a été reportée au 8 février et le tournoi qui devait mettre aux prises les Inouk aux équipes de la Limoilou et Thetford Mines le 3 décembre à Sherbrooke sera repris vers le 18 mars.

Finalement, en badminton, le tournoi qui aurait normalement dû être présenté le 3 décembre à Shawinigan sera repris le 21 janvier.

Toutefois, les Inouk du

Gardiens débordés!

GRANBY - Les gardiens ont été débordés d'ouvrage lors de la présentation du dernier programme dans la ligue de hockey Laurentide de l'Estrie, alors que 32 buts ont été marqués en deux joutes.

Dans le premier match le Charles Hubert a facilement disposé du Oviola Bernard par le compte de 10 à 5. Pour les vainqueurs, Jacques Boly enfilait trois buts et François Gince deux. Gilles Faucher, Denis Dostie, Claude Robitaille, Pierre Parent et Raymond Hébert touchaient également la cible. Pour les perdants, Jean-Guy Gonthier comptait trois fois alors qu'André Fillon et Réal Piché complétaient le pointage.

Dans la seconde rencontre, la Banque d'Épargne

disposait du Héroux Sport par le pointage de 10 à 7 en marquant cinq buts dans les sept dernières minutes de jeu. Pierre Lamoureux, Jean-Luc Adam et Gérald Lamarche y allaient d'une paire de buts chacun. Les autres filets étaient marqués par Jean Lahaie, Jean-Guy Massé, Alain Drouin et André Huot. Chez les perdants, le meilleur a été Michel Briand, avec deux buts. Jacques Dostie, Pierre Courtemanche, Yves Leduc, André Plamondon et Germain Adam ont aussi capitalisé.

Les prochaines rencontres de ce circuit auront lieu lundi prochain à l'aréna de Bromont, alors que la première joute débutera à 20 heures 30.

Que deux résultats

GRANBY - Quatre rencontres étaient à l'affiche lundi soir dans la ligue de hockey Dépression de Granby. Les deux premiers matches de la soirée se sont terminés par des verdicts nuls.

Dans le premier affrontement, le Super Marché Laval et le Bernard Sport ont annulé 7 à 7. Jean Parent, pour le Super Marché Laval, et Richard Chausse, pour le Bernard Sport, ont été les joueurs en évidence

dans le match.

Le Trianon et le Gailuron ont également fait match nul au pointage de 5 à 5. Fernand Authier et Roch Bédard, respectivement du Trianon et du Gailuron, ont brillé pendant la rencontre.

Nous n'avons malheureusement aucun résultats des deux autres parties impliquant Coulombe et Fils au Nettoyeur Shefford ainsi que Aubin St-Pierre et Place Elgin.

Ski de randonnée

GRANBY - Une journée de ski de fond, qui se déroulera le dimanche 14 janvier au centre de ski de fond au coin des rues St-Michel et Boulevard Leclerc, est organisée par les Loisirs de Granby.

A cette occasion, toute la population est invitée à participer. Cette journée est entièrement gratuite et tous les participants pourront suivre des cours de ski de fond. Plusieurs personnes ressources de ce sport seront sur place pour informer les skieurs débutants sur la base élémentaire du ski, soit le fartage, le pas de base, les montées, les descentes, comment tomber, se relever etc.

Ceux qui savent déjà ces principes de base pourront aller en randonnée avec un moniteur qui les guidera et les sensibilisera aux différents aspects de la randonnée.

Durant la journée, il y aura deux séries de cours ainsi que deux départs pour les randonnées. Ainsi, les cours débuteront à 9 heures 30 et 13 heures 30; les départs pour les randonnées auront lieu à 9 heures ainsi qu'à 13 heures 30; les départs pour les randonnées auront lieu à 9 heures ainsi qu'à 13 heures. Certains pourront donc suivre le cours le matin et faire la randonnée pendant l'après-midi.

Les responsables de la journée tiennent à rappeler aux intéressés que le tout est gratuit pour les cours et les randonnées. Il n'y aura pas de diner d'organisé; il faudra donc prévoir d'apporter un lunch si on veut passer la journée entière sur les pistes.

Handball: clinique d'arbitre

GRANBY - L'Association régionale de handball, par l'entremise de son président Richard Phaneuf, organise une clinique d'arbitrage.

Cet événement se tiendra au Cégep local, dimanche le 4 février à compter de 9 heures.

L'invitation est donc lancée à tous les intéressés. Pour les inscriptions et les informations, il suffit de contacter le responsable du Service des Sports du Cégep, Gilles Fortin, au numéro 372-6614 ou encore de se rendre à cette enceinte, local C-106.

Au ballon sur glace

ROUEMONT - Dans la première des quatre rencontres à l'affiche dans la ligue de ballon sur glace Inter-Comtés O'Keefe cette semaine, St-Damase et Milton se sont contentées d'un match nul de 1 à 1. Guy Morier a capitalisé pour St-Damase tandis que Normand Auclair répliquait du côté du Milton.

Serge Duchesne a réussi un tour du chapeau et Raymond Tessier y est allée de deux buts pour procurer une victoire facile de 7 à 1 au Rougemont sur Ange-Gardien. Normand Létourneau et Yves Tessier ont été les autres marqueurs des gagnants. Jules Maynard évitait le blanchissage aux perdants.

St-Jean Baptiste a concédé le premier rang au Rougemont en faisant match nul 2 à 2 avec la Caisse Pop de St-Césaire. Robert Lebleu et Sylvain Gauvin ont marqué pour la Caisse Pop tandis que Pierre Landry et Guy Fournier répliquaient pour St-Jean Baptiste.

Dans la dernière joute au programme, St-Césaire a défait St-Paul par la marque de 5 à 1.

Prix en vigueur 12 et 13 janvier seulement * Tant qu'il y en aura * Vous nous réservez le droit de limiter les quantités.

COUPONS

DECOUPEZ CES COUPONS ET ÉPARGNEZ!
12 ET 13 JANVIER SEULEMENT

Découpez ce coupon

et épargnez

40¢

Coupon valable vendredi 12 et samedi 13 janvier seulement.

Découpez ce coupon

et épargnez

\$300

Coupon valable vendredi 12 et samedi 13 janvier seulement.

Découpez ce coupon

et épargnez

\$200

Coupon valable vendredi 12 et samedi 13 janvier seulement.

Découpez ce coupon

et épargnez

\$700

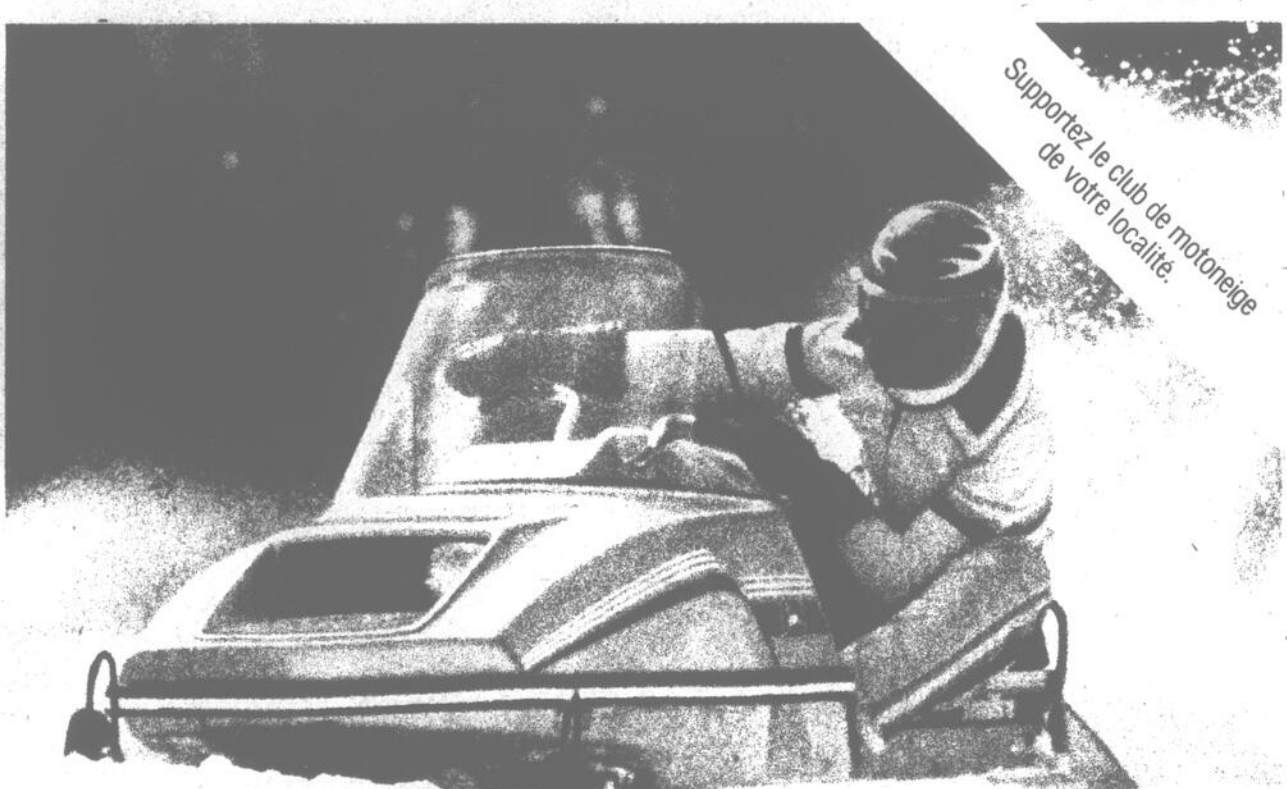
Coupon valable vendredi 12 et samedi 13 janvier seulement.

Découpez ce coupon

et épargnez

\$800

Coupon valable vendredi 12 et samedi 13 janvier seulement.



VOUS VOULEZ UNE MACHINE FIABLE? CHOISISSEZ UNE JOHN DEERE!

"Je n'ai jamais eu d'ennui avec ma John Deere. La tenue et le moteur sont parfaits. Quand je pars pour St-Gabriel de Brandon ou Maniwaki, je suis sûr de revenir sans problème... Et mon concessionnaire est bon, son service est excellent... Pour tout dire, les problèmes ne sont pas ici!"

M. Réal Vaillancourt, Ste-Agathe.



"J'aime ça John Deere, c'est solide. J'ai essayé d'autres motoneiges mais il n'y a aucune comparaison. Avec John Deere, il n'y a pas de vibrations gênantes ou dangereuses. La consommation d'essence est tellement inférieure à celle des autres que lors des grandes randonnées j'ai toujours de l'essence à donner aux autres!"

M. Onil Bisailon, Carignan.

"Si j'ai choisi une motoneige John Deere trois fois, c'est parce qu'elle est stable dans les sentiers. C'est une machine fiable et sa suspension est très très robuste. Franchement, on peut s'y fier."

M. Marcel Parr, Victoriaville.

Ce qui fait la renommée des motoneiges John Deere, c'est d'abord et avant tout leur fiabilité. Allez vite voir la toute nouvelle Trailfire, de même que la Spitfire améliorée, chez le concessionnaire John Deere. C'est un homme à connaître car il s'y connaît en fiabilité.



Pour plus de détails, écrivez à: John Deere Ltd., C.P. 1000, Grimsby, Ontario L3M 4H5

Les Equipements Lague Ltée. 1330 Rue Principale Farnham, Téléphone: (514) 293-5345

Sport L.S. Inc. 1183 Principale Granby, Téléphone: (514) 378-5511

HOCKEY

LIQUE RICHELIEU

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Longueuil	26	21	4	1	226	87	43
St-Jean	27	17	7	3	176	126	37
Valleyfield	28	18	9	1	181	150	37
Drummondville	26	14	7	5	153	109	33
Beloil	25	14	9	2	194	129	30
Granby	27	13	10	4	151	126	30
Laprairie	27	10	12	5	163	175	25
St-Hyacinthe	25	11	12	2	156	138	24
St-Lambert	24	6	15	3	98	177	15
Chambly	26	4	21	3	120	211	11
Châteauguay	28	2	23	1	87	261	5

Mercredi

St-Hyacinthe à St-Lambert

Jeudi

St-Hyacinthe à Valleyfield

LIQUE DES MONTS LABATT

	PJ	G	P	N	PP	PC	PTS
Marieville	24	18	5	1	150	74	37
St-Pie	24	13	10	1	119	77	27
Farnham	23	12	9	2	106	76	27
St-Césaire	23	12	9	2	73	88	26
St-Ignace	25	11	12	2	85	98	24
Granby	25	9	15	1	84	108	19
Bedford	24	4	20	0	71	173	8

Mardi

Marieville 9 Granby 2

Jeudi

Bedford vs St-Pie, à St-Césaire 20h

Marieville vs Farnham 21h

St-Césaire vs St-Ignace, à Bedford 20h

LIQUE NATIONALE

CONFERENCE DE GALLES

DIVISION NORRIS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	41	28	8	5	166	102	61
Los Angeles	41	17	16	6	149	145	40
Pittsburgh	40	15	17	8	142	141	38
Washington	41	10	24	7	127	185	27
Détroit	41	8	22	11	121	148	27

DIVISION ADAMS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	40	27	6	7	175	123	61
Buffalo	40	15	14	10	133	129	42
Toronto	43	17	15	6	136	138	40
Minnesota	38	14	20	4	118	155	32

CONFERENCE CAMPBELL

DIVISION PATRICK

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Islanders	39	27	5	7	189	102	61
Rangers	40	25	13	4	168	135	50
Philadelphie	43	23	14	6	140	123	50
Atlanta	42	22	16	4	170	149	48

DIVISION SMYTHE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	39	14	17	8	123	144	36
Vancouver	43	15	24	3	130	164	33
Colorado	41	9	26	6	117	169	24
St-Louis	43	8	29	6	123	198	22

Mercredi

Montréal à Pittsburgh

Rangers au Colorado

Islanders à Détroit

Los Angeles à Chicago

Minnesota à Toronto

Jeudi

Détroit à Philadelphie

Washington à Buffalo

St-Louis à Vancouver

Minnesota à Boston

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angleterre	35	19	10	6	155	124	44
Québec	37	20	13	4	141	123	44
Winnipeg	34	15	13	5	143	124	37
Cincinnati	40	16	20	4	140	147	36
Edmonton	33	17	16	0	127	118	34
Birmingham	36	15	18	3	132	138	33

Mardi

Québec 4 Cincinnati 3

Winnipeg 4 Edmonton 3

Vendredi

Québec à Cincinnati

Winnipeg à Birmingham

JUNIOR MAJEUR DU QUEBEC

DIVISION LEBEL

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Verdun	43	26	11	5	222	160	57
Montréal	42	23	16	4	245	185	50
Laval	43	16	24	3	204	264	35
Cornwall	41	15	25	1	191	250	31
Hull	43	8	31	4	157	282	30

DIVISION DILLO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	43	33	5	4	313	137	70
Sherbrooke	42	23	12	5	259	178	55
Québec	45	19	15	9	207	184	47
Chicoutimi	41	10	23	3	163	201	32
Shawinigan	43	11	28	3	159	260	25

Jeudi

Hull à Chicoutimi

Laval à Cornwall

Montréal à Verdun

SOMMAIRES..SOMMAIRES..SOMMAIRES..SOMMAIRES

MARDI

Islanders 7 Los Angeles 1

Première période

1. Islanders, Bourne 16 (Kaszycki, Westfall) 13:21

Pénalités—Smith NYI (purge par Bossy) 3:23, Harris NYI 15:06.

Deuxième période

2. Islanders, Trotter 29 (Tonelli, Hart) 9:49

3. Los Angeles, Williams 6 (Heaslip) 12:26

4. Islanders, Marshall 1 (Lorimer, Gillies) 17:22

5. Islanders, Henning 7 (Westfall, Potvin) 18:31

6. Islanders, Henning 8 (Bourne) 19:04

Aucune pénalité

Troisième période

7. Islanders, Bossy 34 (Gillies, Trotter) 2:24

8. Islanders, Kaszycki 8 (Tonelli, Harris) 16:26

Pénalité—Manery LA 5:43.

Philadelphie 5 Washington 2

Première période

1. Philadelphie, MacLeish 17 (Watson) 1:54

2. Philadelphie, Ververgaert 11 (Dailey, Clarke) 10:01

3. Washington, Picard 10 (Charron) 12:36

4. Philadelphie, Leach 20 (Dailey, Clarke) 17:46

Pénalités—Smith Wash 9:27, Stewart Wash 11:10, Bridgman Phe 12:27, Watson Phe 14:04, Rissling Wash 17:39, Clarke Phe 19:46.

Deuxième période

5. Washington, Charron 13 (Picard, Maruk) 5:02

6. Philadelphie, Barber 17 (Dailey, Leach) 17:05

Pénalités—Dupont Phe 3:37, MacLeish Phe 8:06, Picard Wash 15:55, Labre Wash 16:44.

Troisième période

7. Philadelphie, Leach 21 (Barber, Clarke) 11:31

Pénalités—MacLeish Phe 5:53, 17:32.

Atlanta 5 Buffalo 3

Première période

1. Buffalo, Savard 9 (Robert, Korab) 6:47

Pénalité—Stewart Buf 13:58.

Deuxième période

2. Buffalo, Ramsey 14 (Seiling) 1:04

3. Atlanta, Laurence 5 (Carr, Plett) 12:32

4. Atlanta, Laurence 6 (Houston) 15:03

Pénalité—Seiling Atl 3:06.

Troisième période

5. Atlanta, MacMillan 19 (Vail, Chouinard) 2:18

6. Buffalo, McAdam 5 (Korab) 8:34

7. Atlanta, Pronovost 16 (Chouinard, Vail) 12:20

8. Atlanta, Houston 8 (MacMillan, Chouinard) 18:56

Pénalités—McKegney Buf 3:29, Stewart Buf 11:23, Shand Atl 12:41.

Rangers 5 St-Louis 3

Première période

1. St-Louis, Sutter 21 (Federko) 13:28

2. St-Louis, Giroux 2 (Ogilvie, Unger) 16:15

3. Rangers, Tkaczuk 7 (Vickers, McEwen) 19:55

Pénalités—Tkaczuk NYR 3:15, Federko STL 5:12, Giroux STL 10:20, Maloney NYR 13:15, Federko STL 18:04.

Deuxième période

4. Rangers, Hedberg 17 (McEwen, Nilsson) 5:09

5. Rangers, Duguay 12 (Vickers) 10:00

6. Rangers, Nilsson 18 (Greschner, Vadnais) 11:14

Pénalités—Farrish NYR 2:20, Giroux STL 10:43, Hickey NYR 16:24.

Troisième période

7. St-Louis, H. Bennett (C. Bennett) 1:31

8. Rangers, Duguay 13 (Johnstone) 6:25

Pénalités—Eposito NYR, Sutter STL 7:33, Maloney NYR 8:07.

URSS 4 Boston 1

Première période

1. Boston, Middleton (McNab) 12:18

Pénalités—Tiumenev Sov 2:41, Wensink Bos 8:13, Turin Sov 11:59, Secord Bos, Foster Bos 14:57, O'Reilly Bos 18:01, Sims Bos, Kovin Sov 19:58.

Deuxième période

2. Urss, Varnakov (Skvortsov, Fedorov) 6:22

3. Urss, Khatulev (Romashin, Tiumenev) 8:38

Pénalités—Khatulev Sov 1:25, Redmond Bos 3:07, Starikov Sov 5:32, Pettie Bos (purge par O'Reilly) 8:33, Doak Bos 17:22.

Troisième période

4. Urss, Varnakov (Kovin, Skvortsov) 1:21

5. Urss, Skvortsov (Kovin, Fedorov) 18:44

Pénalités—Wensink Bos 8:28, Milbury Bos, Kovin Sov 9:54, Marcotte Bos mineure, in-conduite 10:15, O'Brien Bos mineure 10:36, Skvortsov Sov 15:47, Wensink Bos, Turin Sov 17:37.

Québec 4 Cincinnati 3

Première période

1. Québec, Bordeleau 6 (Bernier, Weir) 12:03

2. Cincinnati, Norwich 5 (Marsh, Messier) 15:42

3. Québec, Larivière 3 (Bernier, Cloutier) 16:52

Deuxième période

4. Cincinnati, Thomas 13 (Debol, Hisslop) 2:03

5. Cincinnati, Gilligan 7 (Marsh, Legge) 5:58

Pénalités—Geoffrion Qué 2:59, Gilligan Cin 8:45, Fitchner Qué 18:17.

Troisième période

6. Québec, Cloutier 36 (Bordeleau) 0:28

7. Québec, Fitchner 4 (Côté, Brackenbury) 19:11

Pénalité—Luksa Cin 5:33.

LES COMPTEURS

LNH

	B	A	Pts
Trotter, NYI	29	39	68
Lafleur, Mtl	29	37	66
Dionne, LA	30	31	61
MacMillan, Atl	19	42	61
Bossy, NYI	34	25	59
Chouinard, Atl	25	31	56
Gillies, NYI	15	39	54
Federko, StL	14	40	54
Potvin, NYI	17	34	51
Middleton, Bos	18	32	50

AMH

	B	A	Pts
Cloutier, Qué	36	26	62
Ftorek, Cin	16	45	61
Mark Howe, NA	24	36	60
Nilsson, Wpg	16	35	51
Tardif, Qué	24	26	50
Lacroix, NA	22	28	50
Lukowich, Wpg	28	18	46
Bernier, Qué	20	24	44
Sullivan, Wpg	22	20	42
Keon, NA	10	27	37

HOCKEY-BALLE O'KEEFE

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Taverne des Loisirs	14	11	2	1	78	44	23
Paragon rouge	14	7	5	2	50	47	16
Paragon bleu	14	4	9	1	38	55	9
Sauquoit	14	4	10	0	38	70	8

GARDIENS

	PJ	BC</
--	----	------

Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À

MIDI

Granby: 372-5433

Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion
(maximum 20 mots) \$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES 15¢
CARACTÈRES GRAS 80¢
LIGNE AGATE 30¢
1 POUCE x COL \$3.78
1 POUCE (1 mois) \$60.00
LOCATION DE CASIER 60¢
AVIS DE NON
RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. \$10.00
AVIS DE DÉCÈS \$10.00
REMERCIEMENTS \$10.00

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

BUNGALOW neuf 5 pièces, style québécois, façade en pierre et autres modèles économiques avec aide gouvernementale disponible immédiatement. Peu de comptant requis. Pour info: GILLES MASSE CONST. L.T.E.E. tél.: 378-1263.

GRANBY: très beau cottage en brique, situé 274 York, Granby, 5 1/2 pièces, 3 chambres, construction de qualité. Prix demandé \$30,000. Venez visiter, faites offre. IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.

MAISON À VENDRE rue Orchard, Waterloo, 5 1/2 pièces, (2 chambres), 24 x 38. Tél.: 539-0593.

MAISON style colonial, 2 ans de construction, 7 pièces, tapis mural à 16, tapisserie dans chaque pièce, abri d'auto, piscine 24', patio 16 x 24. Prix à discuter. S'adresser: 375 Savage, Granby.

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON STYLE COLONIAL en brique, construction 1976, 72' x 30', 9 pièces, 3 foyers, plancher de bois franc, boiserie de style, escalier en chêne, système de son dans toutes les pièces, garage double, terrain 20,000 pi. ca., payement fait, situé près de la rue Légar. Tél.: 378-0894.

POPULAIRE

COURTIER

378-0994

GRANBY

Maison à revenus, 6 logis, 1972, rapporte \$10,320 par année. Aucun meuble. Prix \$75,000.

GRANBY

Maison à revenus, 14 logis, rapporte \$25,500 par année. Vendeur prend échange. Qu'avez-vous à offrir?

GRANBY

Triplex en brique, un logis de 5 1/2 pièces, pour propriété et 2 logis de 3 1/2 pièces. Terrain 120 x 130. Prix \$52,000.

GRANBY

Bungalow en brique, 5 1/2 pièces, terrain 70 x 200. Prix \$25,000.

CANTON

Maison mobile, 76 x 14, sur son propre terrain, 140 x 235. Puits artésien et fosse septique. Prix: \$23,000.

CANTON

Solide bungalow en brique, 5 pièces, style cathédrale, garage chauffé, terrain 145 x 125. Prix: \$33,000.

MICHEL DUCHESNEAU

378-0994

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec

COURTIER

378-4461 - 378-7308

GRANBY

Bar-salon avec 10 unités de motel, situé en campagne, très bon revenu.

LOU W. BRINDLE, AGENT:

378-4461 - 378-7308

Saxby Corner: bungalow stucco 6 1/2 pièces, en montagne, 3 chambres, foyer, grange, site incomparable, vue magnifique.

LOU W. BRINDLE, AGENT:

378-4461 - 378-7308

GRANBY

33 Bourgeois: récent bungalow façade brique de 5 1/2 pces, sous-sol fini, patio ciment, piscine surface, très propre, \$39,500.00

J.-GUY LOISELLE, AGENT:

378-8461 - 378-3601

GRANBY

Cowanville: 139 Caroline: solide 4 logis brique, 1 de 5 1/2 pces et 3 de 4 1/2 pces, location facile, \$45,000.00.

J.-GUY LOISELLE, AGENT:

378-8461 - 378-3601

GRANBY

Manufacture à vendre Canton de Granby, grand terrain de 256,417 pi. ca., dimension de la bâtisse 17,397 pi. ca., chauffage électrique.

ROGER LANGLOIS, AGENT:

378-8461 - 378-5893

GRANBY

15 Payne: Luxueuse résidence antique, brique et bardeaux, 10 grandes pièces, 4 chambres, magnifique terrain boisé, 120 x 176, secteur tranquille, idéal pour professionnel.

YES DESAUTELS, AGENT:

378-8461 - 378-6021

GRANBY

607 Annette: bungalow neuf brique 30 x 44, 6 pces, foyer, chauffage électrique, terrain 155 x 155.

YVES DESAUTELS, AGENT:

378-8461 - 378-6021

desjardins

27064

GRANBY

498: Rue St-Jean, cottage en bois 6 1/2 pièces, chauffage central, face église. Aubaine - \$22,000.

GRANBY - 603: Bungalow split-level en brique et aluminium, 8 pièces, très bien décoré, chauffage électrique, armoire en chêne, vitrine avec foyer, garage double, grand terrain, situé au Mont-Plaisant. Prix: \$75,000.00.

Roxton Pond - 597: Bungalow brique de 7 1/2 pièces très grandes, situé sur immense terrain, garage. Aubaine \$32,500.

GRANBY - 593: Superbe duplex en brique et pierre, 1 logis de 8 1/2 pièces dans le bas l'autre de 5 1/2 dans le haut. Décoration de goût. Piscine creusée chauffée. Abri d'auto. Rue Mullen - \$89,000.

St-Cécile de Milton - 590: Bungalow de 6 1/2 pièces construction solide, chauffage central, immense terrain 98,280 pi. Garage, entrepôt - \$24,500.

GRANBY - 615: Centre-ville, cottage de 9 pièces, sous-sol fini, finition en chêne, plancher et boiserie, 3 salles de bain, rue Brébeuf. Prix: \$45,000.00

St-Cécile de Milton - 591: Bungalow en bois de 4 1/2 pièces grand terrain chauffage central 18,000.

GRANBY - 611: Duplex, papier en brique, grand logis de 5 1/2 pièces, rue St-Antoine Nord, zone de rénovation urbaine. Prix: \$22,000.00.

GRANBY - 605: Près du centre d'achat, bungalow en brique de 7 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, salon, foyer en pierre, garage attaché, rue Chapleau. Prix: \$38,000.

ROXTON FALLS - 598: Petite maison hivernisée de 4 1/2 pièces, bord de la rivière, puits artésien, fosse sceptique, petit entrepôt, grand terrain. Aubaine à \$18,000.

GRANBY CANTON - 617: Cottage construit en 1976, 4 chambres, 2 1/2 salles de bain, foyer, intérieur fini en pin, chauffage électrique, avec des Epinettes. Prix: \$80,000.00.

-621: Epicerie-boucherie licenciée, seule dans la ville, endroit achalandé, excellent chiffre d'affaires, incluant commerce et bâtisse, considérerait échange.

GRANBY - 624: Garage de service, incluant agence de gazoline BP, bon débit, endroit idéal pour réparations d'automobile de toutes sortes, près du centre industriel. Prix: \$59,500.00

-578 Roxton Pond: Centre du village, ancien magasin général, transformé en dépanneur, très grand potentiel, logis attaché de 5 1/2, moderne. Toute offre raisonnable acceptée.

-567: Canton de Granby: Dépanneur, relais de skidoo, salle d'amusement, bâtisse 24' x 60', terrain 23,286 p.c. échange considéré.

G.D. Dallaire CA

J.P. Picotte CA

L.J. Alain CA

A. Desautels CA

Y. Brodeur CA

V. Racine CA

L. Desautels CA

Appeler:

LUC GIRARD

372-4366

27067

201 PROPRIÉTÉS À VENDRE

GRANBY

Duplex brique, situé 271-273 York, 5 1/2 et 4 1/2 pièces, terrain 50 x 120, faites offre.

GRANBY

Centre-ville, propriété à revenus en brique, terrain 54 x 175. Revenu possible \$9,000. Prix demandé: \$47,000.

GRANBY

Cottage en pierre des champs, 6 pièces, 4 chambres, terrain 100 x 200, taxes \$403.20 par année seulement.

GRANBY

Maison style scandinave, 5 1/2 pièces, système électrique, sous-sol 9 pi., 68 x 120, maison libre à l'acheteur immédiatement.

GRANBY

Bungalow récent 5 1/2 pièces, 3 chambres, sous-sol 9'. Terrain gazonné. Prix réduit à \$32,000, pour vente rapide.

GRANBY

Triplex en brique, un de 7 1/2 et 2 de 4 1/2 pièces. Prix réduit pour vente rapide. Cause: transfert.

S'adresser:

Immobilier Châtelain

courtier

469-2839 ou

378-3009

27065

A VENDRE

IMMEUBLES

LUC GIRARD

COURTIER

GRANBY - 498: Rue St-Jean, cottage en bois 6 1/2 pièces, chauffage central, face église. Aubaine - \$22,000.

GRANBY - 603: Bungalow split-level en brique et aluminium, 8 pièces, très bien décoré, chauffage électrique, armoire en chêne, vitrine avec foyer, garage double, grand terrain, situé au Mont-Plaisant. Prix: \$75,000.00.

Roxton Pond - 597: Bungalow brique de 7 1/2 pièces très grandes, situé sur immense terrain, garage. Aubaine \$32,500.

GRANBY - 593: Superbe duplex en brique et pierre, 1 logis de 8 1/2 pièces dans le bas l'autre de 5 1/2 dans le haut. Décoration de goût. Piscine creusée chauffée. Abri d'auto. Rue Mullen - \$89,000.

St-Cécile de Milton - 590: Bungalow de 6 1/2 pièces construction solide, chauffage central, immense terrain 98,280 pi. Garage, entrepôt - \$24,500.

GRANBY - 615: Centre-ville, cottage de 9 pièces, sous-sol fini, finition en chêne, plancher et boiserie, 3 salles de bain, rue Brébeuf. Prix: \$45,000.00

St-Cécile de Milton - 591: Bungalow en bois de 4 1/2 pièces grand terrain chauffage central 18,000.

GRANBY - 611: Duplex, papier en brique, grand logis de 5 1/2 pièces, rue St-Antoine Nord, zone de rénovation urbaine. Prix: \$22,000.00.

GRANBY - 605: Près du centre d'achat, bungalow en brique de 7 1/2 pièces, 4 chambres à coucher, salon, foyer en pierre, garage attaché, rue Chapleau. Prix: \$38,000.

ROXTON FALLS - 598: Petite maison hivernisée de 4 1/2 pièces, bord de la rivière, puits artésien, fosse sceptique, petit entrepôt, grand terrain. Aubaine à \$18,000.

GRANBY CANTON - 617: Cottage construit en 1976, 4 chambres, 2 1/2 salles de bain, foyer, intérieur fini en pin, chauffage électrique, avec des Epinettes. Prix: \$80,000.00.

-621: Epicerie-boucherie licenciée, seule dans la ville, endroit achalandé, excellent chiffre d'affaires, incluant commerce et bâtisse, considérerait échange.

GRANBY - 624: Garage de service, incluant agence de gazoline BP, bon débit, endroit idéal pour réparations d'automobile de toutes sortes, près du centre industriel. Prix: \$59,500.00

-578 Roxton Pond: Centre du village, ancien magasin général, transformé en dépanneur, très grand potentiel, logis attaché de 5 1/2, moderne. Toute offre raisonnable acceptée.

-567: Canton de Granby: Dépanneur, relais de skidoo, salle d'amusement, bâtisse 24' x 60', terrain 23,286 p.c. échange considéré.

G.D. Dallaire CA

J.P. Picotte CA

L.J. Alain CA

A. Desautels CA

Y. Brodeur CA

V. Racine CA

L. Desautels CA

Appeler:

LUC GIRARD

372-4366

27067

202 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ à vendre, 4 ans de construction, toute en brique, chauffage électrique. Rapport \$12,000 par année. Prix demandé \$74,000. Terrain 10,000 pi. ca. Faites offre. Située près des Galeries Granby. Tél.: 378-3009 ou 469-2839. IMM. CHATELAINE, COURTIER.

203 PROPRIÉTÉS

BESOIN

URGENT DE:

Bungalows, cottages ainsi que propriétés à revenus de tous genres. Avons plusieurs acheteurs sérieux transférés dans la région pour ces genres de propriétés. Nous avons aussi besoin de commerces. S'adresser:

IMM. CHATELAINE

COURTIER

Tél.: 378-3009 ou 469-2839

206 MAISONS MOBILES

NOUILLON À VENDRE

A SUTTON: RESIDENCE PRINCE, neuve, meublée, foyer, 14 x 70, 2 chambres, salle à manger, chauffage électrique. Installée au Domaine Beauregard, 30, rue Grenier. Tél.: 671-5470, 525-7874 ou 538-2493.

MAISON MOBILE 70 x 14, 3 chambres, grand salon, installée sur terrain tout boisé. Faut voir Mme Carolle Robert, agent, tél. Jour: 378-7874 et soir: 378-5247 (permis no. 26506).

208 TERRAINS

À VENDRE

CANTON GRANBY, limites de la ville, zone résidentielle approuvée par nouvelle loi provinciale. Prix à partir de 15' pi. ca. Faites offre. Tél.: 378-7874 et soir: 378-5247.

POUR TOUT CEUX QUI AIMENT INVESTIR VOICI POUR VOUS: grand terrain boisé, situé à 2 milles du centre-ville. Prix minime. Tél. Jour: 378-7874 et soir: 378-5247.

TERRAIN rue Drummond, près du lac Boivin, grandeur 120 x 150, idéal pour construire. S'ad: 378-1031, avant 3 p.m.

210 COMMERCES

À VENDRE

RESTAURANT à vendre, licence complète, 60 places, plus bar avec danse 90 places. Aussi unoyer de 7 1/2 pièces, situé à Mansonville, dans centre de piste de ski Mont Ouellet. Tél.: 378-7874. Tél.: de 8 h à 4 h 263-1922.

222 ARGENT

À PRÊTER

Prêts hypothécaires 1ère, 2e, 3e (Ville ou campagne) TAUX COURANTS. Pour achats, réparations, constructions, ventes, échanges, estimations. BADEAU & FILS, courtiers.

GUY GALLANT, agent

105 Bouchard, Granby

Tél.: 372-9030 ou 372-1330

225 OCCASION

D'AFFAIRES

LES PERSONNES intéressées à prendre des produits, 40% d'économie, téléphonez à: 372-5737.

241 APPARTEMENTS

À LOUER

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meubles, chaises, TV optionnelle. Situés centre-ville. Prix à partir de \$90 par mois. S'ad: 255 Avenue du Parc, tél. 372-4121 (après 7 p.m. 245 avenue du Parc app. 7).

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, bien situé et tranquille, près hôpital et église. Libre 1er février. Tél. 378-5288.

252 CHAMBRES

ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées, dame seule ou couple d'un certain âge. Tél.: après 5h p.m., à 372-2029.

254 ENTREPRISES

GARAGES À LOUER

LOUERAI petit entrepôt avec bureau, à l'extérieur de la ville de Granby, environ 3 milles. Tél.: 378-7869.

256 BUREAUX

À LOUER

BUREAUX À LOUER, 7,500 pi. ca. peuvent être subdivisés, excellente location, conditions excellentes, bâtisse neuve, air climatisé, glacieur, stationnement. A 391, rue Principale, Granby. Appelez: M. André Dupré (1) 931-7261.

LOCAL pour bureaux à louer, dans édifice du 20, rue Centre. Tél.: 372-4266 ou 469-3944.

257 DEMANDE

À LOUER

DEMANDE À LOUER, garage assez grand pour 2 autos et faire mécanique. Tél.: 375-2739

263 PERDU

TROUVÉ

DISPARU ou PERDU, coin des rues Robinson et Cowie, un radio émetteur-récepteur portable (Walkie-Talkie) de marque "Motorola" numéro de série N120B5, et numéro Hydro-Québec 236-42-69. Toute personne pouvant fournir des informations est priée de communiquer avec Hydro-Québec un numéro 372-6644, poste 28 ou avec la Sûreté municipale au numéro 372-3333.

PERDU jeune chat âgé d'environ 5 mois, perdu rue Desjardins. Pelage gris avec reflets bruns, une patte avant blanche. Récompense promise. Tél.: 378-9278.

PERDUS verres fumés, monture exclusive C.D. métal or, récompense promise. Tél.: 372-7642.

266 ARTICLES

DE SPORT

EQUIPEMENT complet de ski Alpin pour dames, \$60. Tél.: 378-7576.

271 DIVERS

À VENDRE

A VENDRE "roll-top desk" et coffre en cèdre. Aussi meubles faits sur commande

Carrières et Professions

372-5433

KARU PINSO

RECHERCHE commis avec expérience pour les comptes payables.

Doit être bilingue.

S'adresser à Y. Lamar
Gérant du personnel
KARU PINSO CANADA LTÉE
110 Laurier, Cowansville, Qué.

EMPLOI PERMANENT DANS LE DOMAINE DE LA VENTE

GRANDE compagnie de prestige international recherche 2 hommes pour fins de formation à des postes de gérants des ventes.

3 semaines d'entraînement de base avec dépenses payées, clientèle établie avec territoire protégé, possibilité de \$15,000. à \$25,000. dès la première année pour la personne qui se qualifiera. Age requis 21 ans et plus, posséder fins d'études secondaires, bons antécédents et avoir une automobile. Soyez un homme d'action. Pour rendez-vous téléphonez

GERARD ST-LAURENT
378-8406

CONTRACTEUR GÉNÉRAL

est à la recherche d'un dessinateur-estimeur.

EXIGENCES: Connaissances dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale & industrielle.

Pouvoir fournir dessins & estimations à partir d'esquisses.

L'INITIATIVE personnelle est un atout important.

TRAITEMENT: selon expérience. Bonnes conditions de travail

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

La Voix de l'Est
C.P. 3261
Granby, Qué.

Policier transexuel

WASHINGTON (AFP) — Après sept ans de bons et loyaux services comme policier du district de Columbia, un an de congé sans

solde et une délicate opération, l'ancien agent Ormus Davenport, 35 ans, souhaite retrouver son emploi... comme policière.

Devenu entre-temps Bonnie Davenport, l'ancien policier a commencé mardi une série d'examen médicaux afin de reprendre son service et met dans un certain embarras ses supérieurs, qui ont refusé mardi de préciser quelle décision ils allaient prendre à son sujet.

Affirmant posséder des certificats de parfaite santé de son gynécologue, de son médecin et de son psychologue, Bonnie a précisé: "Je suis une femme complète".

REMERCIEMENTS

MME EDNA PUGH et la famille, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. CLEVELAND PUGH, survenu le 28 novembre dernier. Et à tous ceux qui ont visité le salon funéraire, ainsi qu'à ceux qui ont contribué à la Canadian Cancer Fund et à toutes les personnes qui ont envoyé des provisions et des fleurs. Un remerciement spécial au Révérend H. Thacker et à M. Bruce Heath de même qu'à Mme Marian Maffait. Tous les dévouements reçus resteront toujours en mémoire.

27795

ORDONNANCE

Il est par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le Ministère du Procureur, au Greffe de la Cour Supérieure d'Alma, district de Roberval, et ce, dans un délai d'un mois à compter de la publication du présent ordre dans: "JOURNAL LA VOIX DE L'EST".

PRENEZ AVIS qu'une copie du writ and declaration has been left for you at the office of the court.

Alma, ce 28 décembre 1978
GERMAIN NAUD,
Protonotaire-adjoint
Cour Supérieure, Alma

27054

Encouragez
nos
annonceurs

SUPERVISEUR RELATIONS INDUSTRIELLES SECTEUR MANUFACTURIER

Une société dynamique et très progressive, oeuvrant dans le domaine de l'outillage industriel, recherche un cadre qualifié en personnel, pour prendre charge de l'ensemble des activités de la division Personnel à son usine située dans les Cantons de l'Est.

Relevant du directeur des opérations de l'usine, le titulaire sera responsable de coordonner et diriger le département des Relations Industrielles de l'usine, y compris les activités liées au recrutement des cadres et autre personnel, la formation, l'administration des bénéfices sociaux, la sécurité à l'usine, l'évaluation des tâches, les relations extérieures et surtout l'aspect relations industrielles.

Le mandat portera avant tout sur les activités

concernant les négociations et la coordination du travail d'une équipe compétente affectée à la fonction Personnel.

Le candidat idéal possède quelques années d'expérience pratique au niveau des négociations, de l'administration des clauses de contrats ou de conventions collectives et est familier avec les différentes facettes de la fonction Personnel. Il possède également le doigté et la personnalité pour diriger du personnel. Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la compétence des postulants et le bilinguisme est nécessaire.

Si intéressé, veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, vous référant au dossier MG-537.



G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS
400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec, H2Z 1V5.
Tel. (514) 861-9457
Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

Jerry Voorhis compte se présenter; les inscriptions sont d'environ 50-50. Les Républicains gagnent des points.
Réponds-moi par avion si tu es intéressé.
Bien à toi,

H.L. Perry

P.S. Est-ce que tu es inscrit sur les registres électoraux en Californie?"

Perry savait que je m'intéressais à la politique: nous avions en effet souvent discuté avant la guerre de ma candidature au parlement de l'Etat. Mais, en 1941, j'étais un jeune avocat tout nouvellement marié qui débutait dans sa carrière; en 1946, je serais un officier de marine démobilisé, avec une femme et un enfant. Il était évident que si je voulais faire sérieusement campagne pour le Congrès, cela exigerait toute mon attention et des efforts à plein temps. Pat et moi devrions pouvoir vivre et financer la campagne au moins jusqu'aux primaires de juin. Si je remportais la nomination, nous pourrions ensuite compter sur les fonds de campagne de l'organisation du parti, mais en payant quand même nos frais personnels. Avec ma solde, le salaire de Pat et mes gains au poker, nous avions réussi à épargner pendant la guerre 10 000 dollars. Nous avions envisagé de consacrer cet argent à l'achat d'une maison. Pat était un peu inquiète à l'idée de dépenser nos économies pour une campagne politique qui promettait, au mieux, d'être risquée. Cependant, plus nous songions à un retour à Washington comme famille de parlementaire, plus notre enthousiasme montait.

Deux jours plus tard, je téléphonais à Perry pour le remercier de sa lettre et lui dire que je serais très honoré de me présenter au Congrès. Quand je lui annonçai que je pourrais être en Californie pour me mettre en campagne au début de l'année, il versa un peu d'eau froide sur mon emballlement en me déclarant que ma nomination ne dépendait pas de lui. Il m'avait écrit au nom d'un comité de recherche de candidats, appelé le Comité des 100, créé par les responsables républicains du Douzième District qui cherchaient un homme capable de battre Voorhis. Il pensait que si j'étais intéressé j'aurais d'assez bonnes chances, mais le comité allait sûrement examiner plusieurs candidats avant d'en soutenir un.

Le lendemain matin, j'écrivis à Perry pour lui confirmer mon intérêt. J'ajoutai: "Je crois très sincèrement que Jerry Voo-

rhis peut être battu, et je serais ravi d'en avoir l'occasion. Une campagne vigoureuse et agressive pour un programme de libéralisme pratique devrait être l'antidote que le peuple attend pour remplacer l'idéalisme du New Deal tel que le conçoit Voorhis. Ma brève expérience à Washington dans l'administration et mes trois ans et demi dans la Marine m'ont donné une assez bonne idée du gâchis qui règne à Washington."

Le 2 novembre 1945, je pris l'avion pour Whittier afin d'assister au dîner du Comité des 100, au William Penn Hotel. Les recherches du groupe avaient déniché six candidats possibles et chacun de nous devait prononcer un discours en donnant les raisons de sa candidature. Je portais mon uniforme de la Marine; je ne possédais pas encore de costume civil.

Comme le tirage au sort m'avait désigné pour prendre la parole le dernier, après un long programme, j'estimai que la brièveté serait plus appréciée que l'éloquence. Dans le premier discours de ma carrière politique, je donnai mon point de vue des deux opinions opposées sur la nature du système américain:

"Celle que préconise le New Deal est le contrôle total des citoyens par le gouvernement.

L'autre réclame la liberté individuelle et toutes les initiatives que cela comporte.

Je défendrais le second point de vue. Je crois que les anciens combattants, et je me suis entretenu avec beaucoup d'entre eux pendant la guerre, ne seront pas satisfaits d'une allocation ou d'un secours financier du gouvernement. Ils veulent des emplois respectables dans l'industrie privée, où ils seront respectés pour ce qu'ils produisent, ou bien la possibilité de s'établir à leur compte.

Si le choix de ce comité se porte sur moi, je serai prêt à lancer une campagne vigoureuse et agressive pour un programme de libéralisme pratique, et je suis sûr qu'avec votre aide l'actuel titulaire peut être battu".

Je retournai attendre à Baltimore la décision du comité. Il était plus de deux heures du matin quand, le 29 novembre, le téléphone sonna. Roy Day, un des membres du comité, me cria à l'appareil: "Dick, vous êtes nommé!" J'avais recolté soixante-trois voix. Mon plus proche concurrent, Sam Gist, propriétaire d'un magasin de meubles à Pomona, en avait eu douze.

A SUIVRE

in memoriam

GAUCHER

M. Arthur

A Acton Vale, le 9 janvier 1979, est décédé M. Arthur Gaucher, à l'âge de 77 ans, époux de Berthe Filion, demeurant R.R. 3, Acton-Vale. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 janvier. Le convoi funèbre partira des

Salons Marcel

Bolsvert Ltée

1150 rue du Marché,

Acton-Vale,

pour se rendre à l'église paroissiale d'Acton-Vale où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière d'Acton-Vale.

THIBAUT

M. Wilfrid Adrien

A l'hôpital St-Louis de Cowansville, lundi le 8 janvier 1979, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Wilfrid Adrien Thibault, époux de feu Rose Ida Gouin, demeurant à Abercorn. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 janvier. Le convoi funèbre partira des

Salons Funéraires Sutton
31 rue Principale,
Sutton,

pour se rendre à l'église St-Simon d'Abercorn où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme Jean Thibault et Francine. Ses petits-enfants: Guylaine, Francis, Donald et Adam. Ainsi que sa sœur Mlle Berthe Thibault. Les salons sont ouverts de 1 heure à 5 heures et de 7 heures à 10 heures.

LOISELLE

M. Lionel

A Waterloo, le 10 janvier, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lionel Loiseille, époux de feu Marie-Ange Bernier,

demeurant à South Stukely. Les funérailles auront lieu vendredi le 12 janvier. Le convoi funèbre partira de la

Rés. Fun. Lée Paul

Ledoux Inc.

5034 Foster,

Waterloo.

pour se rendre à l'église St-Edouard d'Eastman où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la paroisse. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. Mme André Demers (Pierrette) Granby, M. Mme Gaétan Ostiguy, (Monique) Granby, Mme Jean-Guy Loiseille South Stukely, M. Mme Antoine Gagné (Rachèle) South Stukely, M. Constant Loiseille, Ginette Loiseille, ainsi que 20 petits-enfants. Et son beau-frère M. Roger Martineau.

Donat Dumoulin Granby, M. Mme Albert Dumoulin Acton Vale, M. Mme Lucien Morel, ses petits-enfants: Pierre, Alain, Annie, Ian, Sonia, Eric.



BOUDREAU
(Mme vve Hervé)

A Granby subitement le 8 janvier 1979 à l'âge de 66 ans est décédée Mme veuve Hervé Boudreau née Flore Monty demeurant au 243, rue Robinson Sud, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 janvier. Le convoi funèbre partira de la

Maison Funéraire

Girardot & Ménard Ltée

170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Micheline Boudreau, M. et Mme Marcel Boudreau, M. et Mme Jacques Boudreau, M. Louis Boudreau, ses petits-enfants, Stéphane Boudreau, Nathalie Boudreau, ses frères et sœurs: Mme veuve Georges Brun (Jeanette) Drummondville, M. et Mme Eugène Monty Granby, Mme veuve Cécile Légaré Granby, M. et Mme Joseph Boucher (Marguerite) Drummondville, M. et Mme Lionel Languedoc (Gilberte) Trois-Rivières, M. et Mme Paul Monty, Kitchener, Ont. ses belles-sœurs et beaux-frères: Mme veuve Georges Monty Drummondville, M. Honoré Boudreau Granby, M. et Mme Hector Boudreau Granby, Mme veuve Jeanne Boudreau Granby, Mme veuve Irène Boudreau



DUMOULIN
(Noëlla)

A St-Joachim, le 8 janvier 1979, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Napoléon Dumoulin, née Noëlla Dextraze, demeurant au 338, Denison ouest, Granby. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 janvier. Le convoi funèbre partira de la

Résidence Funéraire

J.A. LeSieur Inc.

855 Principale, Granby

pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les salons seront ouverts de 2 à 5 et 7 à 10 heures.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. Mme Ronald Dumoulin Granby, M. Mme Normand Dumoulin St-Joachim, M. Mme Rock Dumoulin Granby, M. Mme Marcel Pelletier (Jocelyne) St-Hubert, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Antoinette Dextraze Granby, Mme Alice Dextraze Granby, Mme Delvina Fortin Granby, M. Mme Albert Messier Granby, M. Mme Arthur Dumoulin Granby, M. Mme Léon Dumoulin Granby, M. Mme

FLEURISTE
Luc Roy
Francine Roy, propr.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby
372-8772
27520

FLEURS
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191

225 Principale, Tel. 372-3422
170 Dufferin Tel. 372-7011
GIRARDOT & MÉNARD LTÉE
BUREAU: 372-4498 GRANBY, QUE.

Nous offrons aux familles éplorées,
Nos sincères condoléances
Décor Floral
Granby inc.
Fleuriste Tel. 514-375-1664
360 St-Jacques, Playa Granby
Un service d'expert dans l'art floral

La Voix de l'Est
TARIFS D'ABONNEMENT
Camelot
SAMEDI \$0.40 SEMAINE \$1.50 ANNÉE \$75.00
Dans les endroits non desservis par camelots
Pays 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Canada \$6.00 \$18.00 \$36.00 \$70.00
Autre pays \$12.00 \$36.00 \$66.00 \$125.00
La Voix de l'Est Ltée Ltée Granby, Qué.
136, Principale 328 294 Tél. 372-5433

MÉMOIRES

RICHARD NIXON

Stanké

Richard Nixon, 1978
Publié avec l'autorisation de Warner Books Inc. Tous droits de traduction et d'adaptation réservés. Toute reproduction ou utilisation quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, strictement interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Éditions internationales
Alan Stanké Ltée, 1978
Dépôt légal, 3e trimestre 1978
ISBN 0-88866-105-3

DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

1947-1952

Dès mon arrivée à San Diego, je téléphonai à Pat qui arriva par avion de San Francisco où elle avait travaillé, pendant mon service outre-mer, comme analyste au Service des prix. Je l'attendis à l'aéroport. Elle portait une robe violette et dès qu'elle me vit derrière la barrière, sa figure s'illumina. Elle accourut et se jeta à mon cou.

J'étais de retour mais j'appartenais encore à la Marine. En janvier 1945, je reçus l'ordre d'aller dans l'Est pour travailler à des contrats de la Marine. Pendant les derniers mois de la guerre et les premiers de la paix, nous habitâmes Washington, Philadelphie, New York et Baltimore.

Les événements se précipitaient. En avril, Pat et moi déjeunâmes au restaurant Bookbinders à Philadelphie quand notre garçon vint nous dire que la radio venait d'annoncer la mort de Franklin Roosevelt.

Comme tout le monde nous fûmes bouleversés et attristés. Un mois plus tard, la guerre se termina en Europe et nous vîmes aux actualités les soldats américains et soviétiques se serrer la main au bord de l'Elbe. En août, Pat et moi, nous nous mêlâmes à la foule de Times Square, à New York, pour fêter la victoire sur le Japon.

CANDIDAT AU CONGRÈS: 1946

Pat attendait notre premier enfant; et maintenant que la guerre était terminée, nous commençons à penser sérieusement à ce que j'allais faire dans le civil. La réponse à cette question arriva en septembre, sous forme d'une lettre de Herman Perry, directeur de la succursale de Whittier de la Bank of America. Perry était un vieil ami de la famille, ancien condisciple de ma mère à l'Université de Whittier et à présent un des responsables du Parti Républicain. Son petit mot, fort bref, allait droit au but:

"Cher Dick,

Ces quelques mots pour te demander si tu aimerais être candidat au Congrès sous l'étiquette républicaine en 1946.

Les jeunes veulent travailler mais ne trouvent rien...

L'OPDQ a entrepris en 1977 une étude préliminaire des jeunes Québécois sur le marché du travail pour tenter d'expliquer le phénomène grandissant du chômage chez les jeunes de 25 ans et moins.

Schisme au sein du conseil du patronat?

L'Association de prévention des accidents industriels est un organisme patronal, affilié au Conseil du patronat, et subventionné à 100 pour 100 par la Commission des accidents du travail (CAT).

Les dirigeants d'entreprises américaines croient que les jeunes ont de fausses idées sur le monde du travail. "Ils sont plus indisciplinés et plus instables que leurs aînés. Leurs absences au travail sont plus nombreuses", disent-ils.